

Les Belleville

MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

info

HIVER 2023
#105



p.4
RETOUR
EN IMAGES



p.8
ACTUALITÉS
& VIE MUNICIPALE



p.18
VIE DES STATIONS



p.24
AMÉNAGEMENT
URBANISME



p.32
ENFANCE & JEUNESSE



p.38
VIE LOCALE



Le mot du maire Claude JAY

Chères Belvilloises, chers Belvillois, Chers amis des Belleville, Nous voilà bien installés en 2023. 2022 fut riche en rebondissements mais, globalement, c'est l'année qui a vu un retour à la normale pour notre vallée.

Nous approchons du milieu de la mandature. Malgré les nombreux obstacles rencontrés, nous avançons dans la réalisation de notre programme d'investissements et nous marquons notre engagement fort pour le maintien, dans les Belleville, des services publics, au plus près de la population.

La rénovation totale du centre de secours en montagne des Belleville, la construction d'une nouvelle gendarmerie, la labellisation France services, les agences postales en sont les principales illustrations.

Nous avons fêté le 21 décembre les 50 ans de Val Thorens, qui est la dernière-née des grandes stations du Plan Neige. Je ne vous conterai pas ici l'histoire de la station, car je suis certain que beaucoup en ont leur propre vision.

Cette station, atypique à l'époque, est née sur les terres des Belleville, par la volonté d'une poignée d'hommes qui ont fait des choix politiques courageux.

Val Thorens, c'est l'histoire de luttes contre les éléments naturels, à 2 300 m d'altitude, dans une nature qui peut se montrer hostile, c'est l'histoire de familles de pionniers qui

ont été suffisamment visionnaires, persévérants, voire insouciant, pour croire en son développement.

Val Thorens, c'est avant tout, une belle aventure humaine, qui a débouché sur une extraordinaire réussite.

Mais c'est aussi l'histoire continue de défis technologiques, d'innovations, de réflexions, pour être toujours à la pointe, et c'est dans cet esprit et pour préparer l'avenir que nous avons avec nos partenaires offerts à la station le nouveau centre appelé le « *Board* ».

Avec ses deux sœurs, Les Menuires et Saint-Martin, Val Thorens fait des Belleville la plus grande et la plus performante des destinations touristiques d'hiver, et sans doute du monde.

Les retombées économiques apportent à notre commune, directement ou indirectement, une très grande partie de ses ressources, pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs. Mais les retombées vont bien au-delà du territoire, et même du département.

Cela nous oblige, et nous donne une grande responsabilité.

Notre outil économique est extraordinairement performant, mais les crises récentes ont révélé sa fragilité. Nous ne sommes pas seul au monde : notre univers est très concurrentiel, mais nous n'occultons pas pour autant les réalités. Le monde change, la société change, le climat change.

La montagne a forcément un avenir et il doit appartenir à ceux qui y vivent. Soyons confiants. Comme leurs aînés, les montagnards auront la capacité de prendre les bons virages.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux servent de caisse de résonance et exacerbent les dissensions. Je suis convaincu que c'est ensemble, dans le dialogue, que nous devons préparer l'avenir pour relever les défis de demain.

Même si la collectivité en construit chaque année, dans l'immédiat notre priorité est le logement.

Les nombreuses ventes spéculatives de résidences principales, à destination de résidences secondaires, y compris dans des lotissements communaux pour lesquels la commune a souvent exproprié, déstabilisent et tendent à l'extrême le marché. Nous scions doucement la branche sur laquelle nous sommes assis !

Les nouvelles lois votées en 2021, intégrant le ZAN (zéro artificialisation nette) à l'échelle de 2050, ne vont pas nous faciliter la tâche, et risquent une fois de plus de faire mécaniquement augmenter la spéculation foncière.

La saison d'hiver est bien lancée et s'annonce prometteuse : que chacun d'entre vous puisse en profiter à sa façon.

Retour en images

RÉUNIONS PUBLIQUES

Rencontres et échanges entre habitants des villages et élus. Ce dialogue favorise la compréhension des projets et de certains sujets dans les villages.



RÉUNION PUBLIQUE « FORFAITS DE SKI » 10 NOVEMBRE

À quelques jours de l'ouverture de Val Thorens, la commune a tenu une réunion publique sur les tarifs des forfaits de ski pour la saison 2022/2023.

À l'ordre du jour : explications sur les raisons pour lesquelles les tarifs des forfaits de ski ont dû être modifiés cette année au regard de la loi et présentation des solutions proposées. La commune continuera à travailler sur cette tarification pour les saisons à venir, afin de satisfaire au plus grand nombre et dans les règles qui s'imposent.



APÉROS COMPOST

Installation de nouveaux bacs à compost collectifs à Villarenger, à Praranger, au Bettex et au Lavassay, en novembre dernier.



ANIMATIONS « HALLOWEEN » À LA BIBLIOTHÈQUE 28 ET 31 OCTOBRE

La chasse au trésor, les jeux et lectures et l'escape game numérique spécial Halloween ont remporté un franc succès auprès des enfants !



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES DU 11 NOVEMBRE 1918

Célébrées en trois lieux, elles sont toujours un moment d'émotions en hommage aux morts pour la France. Lecture des textes officiels, dépôt des gerbes de fleurs, chants et poèmes des écoliers ont rythmé ces belles cérémonies.



TÉLÉTHON 27 NOVEMBRE

Un après-midi de solidarité et de détente à la salle des fêtes de Saint-Jean, avec La troupe des Belleville qui a présenté, pour le plus grand plaisir de tous, la pièce comique « Accrochez-vous ».



COUPE DU MONDE DE SKI ALPINISME 25 AU 27 NOVEMBRE



Val Thorens a accueilli pour la première fois de son histoire deux manches de coupe du monde de ski alpinisme ! Cette discipline inspirée du ski de randonnée, et pour laquelle les techniques d'alpinisme sont nécessaires, sera représentée aux Jeux Olympiques de Cortina d'Ampezzo en 2026.

Les athlètes venus du monde entier se sont disputés sur un sprint et un relais mixte au niveau du stade du slalom Yannick Richard. Emily Harrop a remporté le premier sprint lors de la première étape tandis que chez les hommes, les Français ont dû s'incliner face à un quadruplé suisse. Emily Harrop et Thibault Anselmet ont, quant à eux, triomphé lors du relais mixte !

LE DECATHLON HIGH TEST 26 AU 27 NOVEMBRE

La Grande Première ayant été annulée le week-end du 19 et 20 novembre à la suite du report de l'ouverture de Val Thorens, c'est le High Test by Decathlon qui a marqué le lancement de la saison d'hiver !

Une très belle édition qui a tenu toutes ses promesses ! Comme chaque année, un village test a été installé place Caron afin de permettre aux vacanciers de découvrir et tester gratuitement toute la gamme de skis et snowboards présente dans les magasins Decathlon.

Cette édition a battu tous les records en matière de tests : au total 2 240 tests de matériel, 741 testeurs et 21 nationalités différentes représentées ! L'ambiance était aussi au rendez-vous avec un live DJ, une raclette party, des sorties de ski de randonnée nocturne, des projections de films de montagne et pour terminer la soirée en beauté, un magnifique feu d'artifice !



DON DU SANG 28 NOVEMBRE

Le 28 novembre, une équipe de 10 personnes (2 médecins, 5 infirmières, 3 secrétaires du centre de transfusion) s'était déplacée de Chambéry afin de collecter des poches de sang, indispensable à la vie. Hélas, ces dernières années, le don du sang est victime d'un désintérêt, comme partout d'ailleurs. C'est bien dommage car les besoins vont toujours en grandissant !

Cette année, seulement 144 dons ont été comptabilisés mais, chaque fois, on retrouve des personnes assidues qui viennent tendre leurs bras. Qu'elles en soient remerciées.

Chacun de nous peut avoir un jour besoin d'une transfusion sanguine, alors mobilisons-nous !



VERNISSAGE EXPOSITION DE PEINTURES VÉRONIQUE OLIVIERI 30 NOVEMBRE

La nouvelle collection originale de tableaux de l'artiste bellevilloise Véronique Olivieri « *Lorsque le fil 's'en mêle'* » (peintures sur tissu et broderie) a été exposée au public dans le hall d'entrée de la mairie. Des tableaux très expressifs qui ont touché les visiteurs.



APÉRO-LIVRES 21 DÉCEMBRE ET 15 FÉVRIER



Passionnés de lecture ayant envie de confier leurs coups de cœur ou bien simples lecteurs en quête de nouveaux livres, l'apéro-livres est un moment culturel enrichissant où l'on se raconte de drôles d'histoires !

E-TROPHÉE ANDROS 3 ET 4 DÉCEMBRE

Sur le circuit Alain Prost, 6 teams réparties dans 14 voitures 100 % électriques se sont disputé le titre dans les catégories Trophée Elite Pro et le Trophée Elite (espoirs et amateurs). Dorian Boccolacci remporte Le Trophée Elite Pro sur la course du samedi et Aurélien Panis sur celle du dimanche. Julien Febreau remporte quant à lui la première place du podium sur le Trophée Elite le samedi et Sylvain Pussier le dimanche.

L'AMV Cup, célèbre course de moto, n'a également pas manqué de tenir les spectateurs en haleine ! Sur les 16 motards engagés, c'est finalement Vivien Gonnet qui s'est imposé à la première place du podium. Riche en frissons et en émotions, cette nouvelle édition de l'E-Trophée Andros a une fois de plus tenu toutes ses promesses !



ILLUMINATIONS ET SPECTACLE DE NOËL 6 DÉCEMBRE

Un bien joli moment offert par la bibliothèque municipale et l'office de tourisme de Saint-Martin le 6 décembre dernier. Les plus jeunes ont été subjugués par « *Le Bruit de La Neige* », spectacle conté par Virginie Komaniecki.

C'est ensuite en joyeuse ribambelle qu'ils se sont dirigés au cœur du village : orgue de barbarie, cracheurs de feu, rissoles, chocolat chaud, chants de Noël, sans oublier le clou du spectacle, l'illumination du sapin géant, ont eu raison de leurs dernières forces ! Les adultes quant à eux ont pu se réchauffer le cœur et les mains autour d'un bon vin chaud entre Bellevillois.



COUPE DU MONDE DE SKI CROSS

8 ET 9 DÉCEMBRE

Les 8 et 9 décembre, Val Thorens a accueilli, pour la 10^e année consécutive, deux manches de Coupe du monde de skicross sur la mythique piste Jean-Frédéric Chapuis. Cette piste, réputée comme la plus exigeante et la plus technique du circuit mondial, a été le théâtre d'une compétition réunissant les meilleurs athlètes internationaux. Ce sont la Suédoise Sandra Naeslund et l'Autrichien Johannes Rohrweck qui se sont imposés en remportant cette première étape de Coupe du monde.



NOËL AUX BRUYÈRES 22 DÉCEMBRE

Une fin d'année féérique aux Menuires, entre illuminations, spectacles et feu d'artifice.



SOIRÉE D'OUVERTURE DES STATIONS DES MENUIRES ET DE SAINT-MARTIN 10 DÉCEMBRE

Entre musique, animations et feu d'artifice, comment bien commencer une nouvelle saison !



CÉRÉMONIES DES VŒUX DU MAIRE 9 ET 11 JANVIER

Après deux années sans cérémonie en raison de la crise sanitaire, Claude Jay, maire, s'est exprimé publiquement à l'occasion de la nouvelle année.

Le lundi 9 janvier, il a souhaité ses vœux de bonne et heureuse année 2023 à tous les acteurs économiques de la commune, aux associations, aux bénévoles, etc., dans le très bel auditorium du Board à Val Thorens.

Il est revenu sur les principaux investissements de l'année 2022, les grands projets à venir, ainsi que les enjeux qui nous attendent. Le mercredi 11 janvier, c'est devant la quasi-totalité des agents municipaux que Joël Findris, directeur général des services municipaux, puis Claude Jay, maire, ont souhaité leurs vœux dans la salle des fêtes du chef-lieu.



Le Board au cœur des festivités des 50 ans de Val Thorens

21 décembre 2022



Le centre sportif de Val Thorens a commencé sa métamorphose au printemps 2021. Malgré la crise sanitaire et une situation budgétaire difficile, les élus ont fait le choix de lancer ce chantier d'envergure afin de se tourner résolument vers l'avenir en maintenant l'attractivité de Val Thorens.

Ce nouvel aménagement urbain redimensionne le cœur de station. Été comme hiver, le nouvel espace public ouvert, en toiture, a été conçu pour être investi de façon qualitative par tous. Avec ses 17 000 m², il apporte de la façon la plus moderne, les activités aquatiques et sportives recherchées par notre clientèle internationale. Il offre un espace d'animations polyvalent inédit et, pour la première fois à Val Thorens, un espace séminaire à la hauteur des enjeux.



Ce chantier phare pour la vallée des Belleville a rythmé pendant de nombreux mois la vie valthorinoise, avant l'ouverture au public en fin d'année 2022.

Après deux ans de travaux, le tout nouveau centre sportif et événementiel a été officiellement inauguré le 21 décembre 2022.

Ce moment fort a été suivi de l'anniversaire des 50 ans de Val Thorens. Après les discours de Claude Jay, maire, de Pierre Jossierand, président de la SETAM, de Martine Berthet, sénatrice, de Vincent Rolland, député, Hervé Gaymard, président du conseil départemental, et de Laurent Wauquiez, président du conseil régional, des médailles ont été remises à des personnalités ayant compté dans l'histoire de Val Thorens.

Cet événement a ensuite été célébré sur le toit du tout nouveau centre sportif Le Board.

Un grand show lumière et musical a été offert aux vacanciers présents sur la station. En tout, plus de deux heures de spectacle, avec une déambulation féérique dans tout Val Thorens, un mapping retraçant l'histoire de la station, projeté sur une montagne reconstituée, le tout clôturé par un magnifique feu d'artifice !

Un anniversaire dignement fêté !



Plusieurs cérémonies au centre de secours de montagne des Belleville

5 janvier 2023

Le centre de secours de montagne situé aux Menuires a été le théâtre de plusieurs réceptions protocolaires en tout début d'année.



Prise de commandement du lieutenant Romain Laplace

Dans un premier temps a été organisée la prise de commandement du lieutenant Romain Laplace, qui dirige désormais une unité composée de 15 professionnels et 40 bénévoles. Devant le corps des sapeurs-pompier des Belleville et des délégations de plusieurs groupements de la Savoie, Romain Laplace a été solennellement nommé chef du centre de secours des Menuires et du poste avancé de Val Thorens par le colonel Fabrice Terrien, chef de corps des sapeurs-pompier de la Savoie.

Puis, à l'occasion de la fête de la Sainte Barbe, sept pompiers des Belleville ont accédé à un grade supérieur : Jérôme Dameron, lieutenant, Gilles Delbos, adjudant-chef, Benoît Marchand, adjudant-chef, Christophe Bouville, adjudant, et enfin Cloé Jay, Marion Peuziat et Edouard Lesueur, sapeurs première classe.

Ce fut également l'occasion de remercier Gérard Berlioz, qui a reçu l'insigne nationale de chef de centre des mains du colonel Fabrice Terrien, pour ses 29 ans de direction au centre de secours, de mars 1986 à octobre 2015.

Enfin, le centre de secours a été officiellement inauguré, après deux ans de travaux. Ceux-ci, démarrés au printemps 2021, ont porté sur :

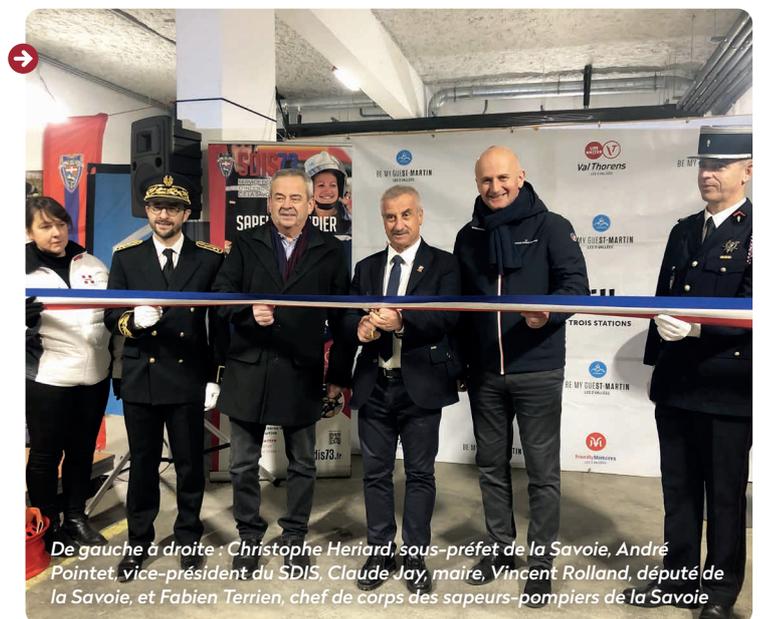


- La rénovation totale des locaux dédiés au Service départemental d'incendie et de secours, et à la transformation des logements existants.
- La création, par surélévation, de 11 logements sous forme de casernement, ce qui porte à 21 le nombre total dans la caserne, tous destinés aux sapeurs-pompier.

Claude Jay, maire, a salué à cette occasion le travail des sapeurs-pompier qui répondent avec efficacité et abnégation, partout où leur présence s'avère nécessaire. Pas moins de 1 200 interventions, de toutes natures, ont en effet lieu chaque année sur le territoire des Belleville.

→ Vous avez envie de vous engager ?

Contactez Romain Laplace au 06 73 39 47 78.



De gauche à droite : Christophe Heriard, sous-préfet de la Savoie, André Pointet, vice-président du SDIS, Claude Jay, maire, Vincent Rolland, député de la Savoie, et Fabien Terrien, chef de corps des sapeurs-pompier de la Savoie

La visite du nouveau préfet de la Savoie, François Ravier

11 janvier 2023

Réunion de travail, démonstration de la gestion en temps réel des secours sur pistes et présentation des différents métiers liés aux secours sur piste, visites de la télécabine de la Pointe de la Masse et du centre de supervision urbain (CSU) de Val Thorens ont rythmé cette journée de visite très dense.



Le maire s'est réjoui de la venue dans la commune du représentant de l'Etat en Savoie et de son écoute très attentive à toutes les problématiques de la commune, fixant ainsi le point de départ d'une bonne collaboration entre Etat et commune.

La journée s'est terminée par l'inauguration de France services à la mairie de Saint-Martin, officiellement labellisée en juillet 2022, avant la signature de la convention de logements saisonniers entre l'Etat, la communauté de communes Cœur de Tarentaise, Action Logement et la commune Les Belleville.

Celle-ci s'engage sur deux plans : le logement des travailleurs saisonniers, leur accompagnement ainsi que celui de leurs employeurs.



Hubert Thierry, adjoint au maire, Claude Jay, maire, François Ravier, préfet de la Savoie, Fabrice Pannekoucke, président de Cœur de Tarentaise, Donatienne Thomas, maire déléguée, et Laurent Dunand, adjoint au maire

Une nouvelle organisation pour le centre de santé du Pelvoux

Le centre de santé du Pelvoux, aux Menuires, est aujourd'hui structuré autour d'une directrice, Elodie Bornand, qui a pris ses fonctions le 1^{er} décembre dernier.



Une partie de l'équipe du centre de santé des Menuires

→ Horaires et contacts :

- Site de Saint-Martin de Belleville : ouvert de 9h à 12h et de 14h30 à 18h. Fermeture les samedi et mardi. Sur rendez-vous uniquement sur Doctolib ou au 04 79 00 00 35.
- Site des Menuires : ouvert 7j/7, de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Sans rendez-vous ou sur rendez-vous sur Doctolib ou 04 79 00 00 35.

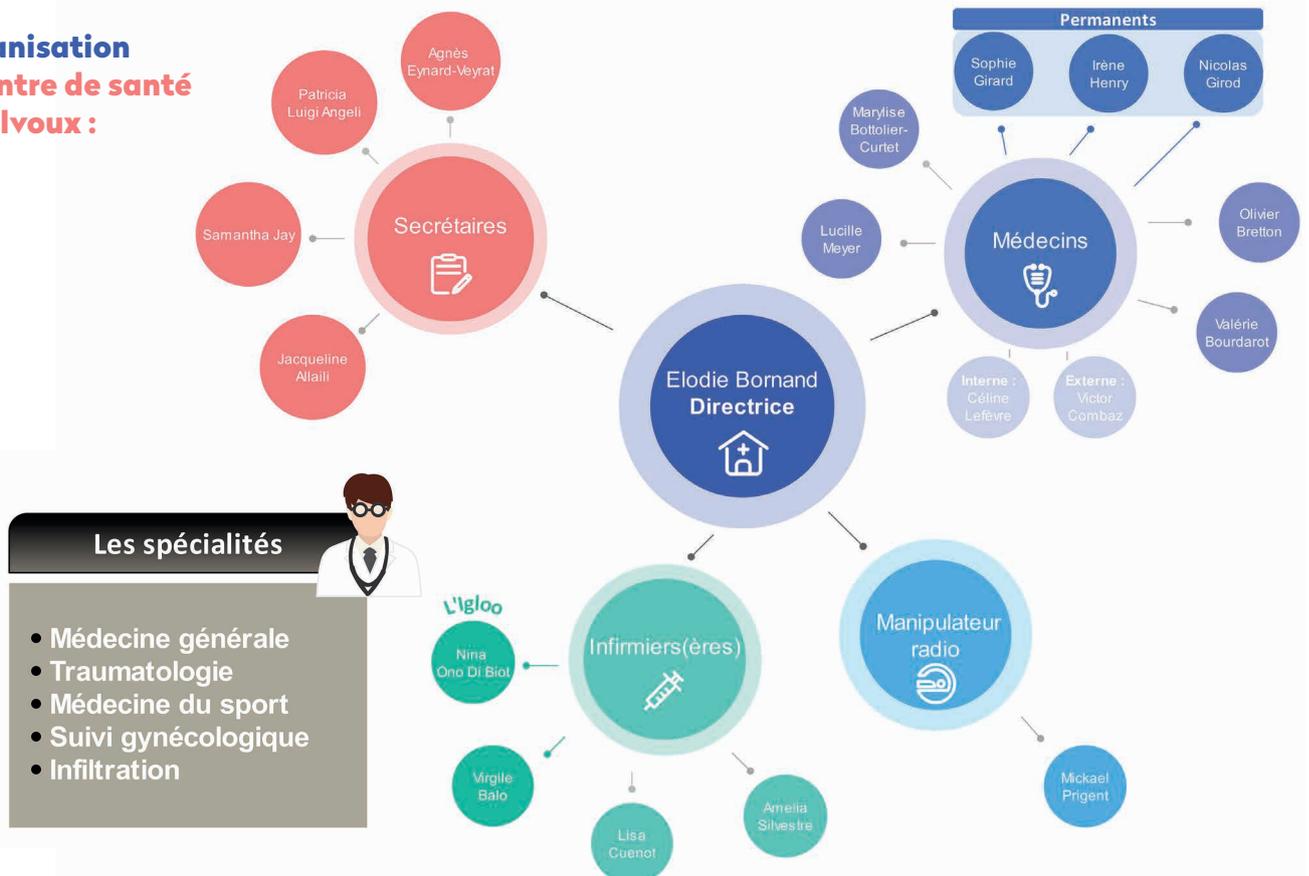
Après avoir exercé le métier d'infirmière au centre hospitalier Albertville Moûtiers et en cabinet libéral, Elodie a rejoint le pôle domicile du CIAS de Moûtiers en tant qu'infirmière coordinatrice, puis responsable du pôle.

Elle est aujourd'hui heureuse de prendre ses fonctions au sein du centre de santé du Pelvoux, à la fois pour exercer son métier dans la vallée dans laquelle elle vit, mais également pour promouvoir l'accès aux soins au sein de ce territoire et répondre à l'activité intense d'une station tout en satisfaisant la demande de la population locale tout au long de l'année.

Son premier constat est très positif : « *Nous avons de la chance de bénéficier d'une structure avec du potentiel, des locaux, du matériel adapté, une équipe compétente avec des médecins à l'année et autant de spécialités : traumatologie, médecin du sport, infiltration, suivi gynécologique, correspondant Samu* ».

Ce centre de santé, ouvert 7 jours sur 7, comprend deux sites, l'un aux Menuires, immeuble Le Pelvoux, et le deuxième à Saint-Martin de Belleville, immeuble Le Koutère.

L'organisation du centre de santé du Pelvoux :



Dossier La sécurisation du domaine skiable



Le maire, Claude Jay, est responsable de la sécurité publique au titre de ses pouvoirs de police en application de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales, qui comprend notamment le soin de prévenir les accidents par des mesures de précautions convenables.

Par délégation de ce pouvoir de police, le maire délivre un agrément au directeur des pistes pour la mise en place de ces arrêtés et les missions de sécurité civile sur l'emprise du domaine skiable (pistes et hors-piste). Le maire s'appuie sur la régie municipale des pistes de la vallée des Belleville, faisant ainsi appel à des personnels compétents et formés pour assurer la prévention, la sécurité et l'organisation des secours, dans le respect de la réglementation et de l'environnement sur les domaines skiables.



Le service des pistes en quelques chiffres

→ **Les moyens humains : le service des pistes emploie une trentaine de personnes à l'année et près de 220 personnes en saison.**

120 pisteurs-secouristes dont : 8 maîtres-chiens d'avalanche, 10 ambulanciers, 6 pilotes de drone, 65 dameurs, 7 nivoculteurs, 9 mécaniciens, 10 shapers, 5 régulatrices de secours, 8 cadres.

→ **Les moyens techniques : le service des pistes dispose de 3 usines à neige, 4 garages pour ses véhicules, et de différents locaux pour les administratifs et les pisteurs dans chaque station.**

→ **Il assure la maintenance et l'entretien de :**

- un réseau d'environ **1 000 enneigeurs** alimentés par **7 retenues collinaires**,
- **150 gazex / catex** pour le déclenchement d'avalanche,
- 30 dameuses assurent quotidiennement le damage de **197 km de pistes**. C'est plus de **32 000 heures de damage** par saison.

→ **Les pisteurs assurent la sécurité de 153 pistes de ski : 15 noires, 48 rouges, 74 bleues, 23 vertes.**



→ **Quelques chiffres de fréquentation :**

- **40 millions de passage** aux remontées mécaniques par saison
- **3 500 secours** par saison environ – 1 secours pour 10 000 passages : 4 à 8 % de collisions, 65 % de secours sur piste bleue

Une campagne nationale de prévention pour la sécurité sur les pistes

À quelques jours des vacances d'hiver et de la plus forte affluence de la saison, les différents acteurs de la FNSSDS (Fédération nationale de la sécurité et des secours sur les domaines skiables) relancent une campagne de prévention pour la sécurité sur les domaines skiables, placée sous l'égide du ministère des Sports.



Entretien avec Claude Jay

Maire des Belleville et
Président de la FNSSDS

Quels sont les objectifs de cette nouvelle campagne ?

Nous avons souhaité refaire passer des messages forts pour inculquer les bons réflexes et également lutter contre le sentiment d'insécurité. Il faut rappeler régulièrement les bons gestes à adopter car on s'aperçoit qu'une majorité de skieurs oublie ou ne connaît pas suffisamment les gestes de sécurité.

Quel est le contenu de cette campagne ?

La priorité, en français et en anglais, est mise sur quatre règles : une vitesse maîtrisée, l'arrêt en bordure de piste, écouter les conseils des professionnels et faire attention aux autres skieurs. Ces messages seront diffusés sur les pylônes des remontées mécaniques, qui ont un impact visuel fort.

En complément, deux escape-games, initiés par les directions des services départementaux de l'Éducation nationale de Savoie et des Hautes-Alpes, vont tourner dans les stations pour marteler le message.

En tant que maire de la commune des Belleville, ce sujet de la sécurité vous inquiète-t-il ?

Au titre de mon pouvoir de police municipale, je suis le principal responsable de la sécurité sur le territoire de la commune. Je suis donc très attentif à prendre les bons arrêtés municipaux qui régissent la sécurité sur les pistes.

Ces arrêtés sont d'ailleurs réexaminés à chaque début de saison et nous nous attachons à sensibiliser l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le domaine skiable.

Une stratégie de prévention des accidents développée à court, moyen et long terme



Les actions à court terme

- L'embauche de personnel supplémentaire pendant les vacances de février dès la saison 2021/2022, pendant laquelle plusieurs accidents graves ont eu lieu sur le domaine skiable, mis en place à titre préventif sur les lieux les plus accidentogènes (ex. croisements de pistes) ;
- Un plus grand suivi managérial ;
- Une prévention active passant par une sensibilisation accrue des acteurs économiques pour mieux faire passer les messages auprès des clients ;
- L'engagement d'études précises sur le sentiment d'insécurité et la mise en place d'outils tels qu'une tenue unique pour tous les pisteurs-secouristes de France, une signalétique et un balisage ;
- Le port du casque obligatoire pour les pisteurs-secouristes dans le but d'avoir une image positive de sécurité. Il est également fortement conseillé pour tous les professionnels intervenant sur le domaine skiable.

Les actions à moyen terme

- La restauration d'une montagnette avec une salle immersive permettant de diffuser des messages de prévention ;
- Une meilleure visibilité du personnel actif de la prévention et de la sécurité : présence plus importante sur le terrain au bon endroit et au bon moment ;
- Un relais de la politique nationale plus active sur les médias : communication positive et non anxiogène sur les réseaux sociaux, auprès des écoles, etc.

Les actions à long terme

- Le développement d'actions à destination des plus jeunes, par le biais notamment du Ski patrol expérience, une sensibilisation sur les métiers liés aux secours sur piste, sur le bon comportement à adopter sur les pistes ;
- Une participation à la recherche et au développement sur les skis et les fixations, en partenariat avec les constructeurs, afin de prévenir les accidents ;
- Une cellule drone : ce nouvel outil est aujourd'hui en expérimentation, avec des résultats déjà très positifs, et offre des perspectives infinies.



De gauche à droite : Benjamin Blanc, directeur général du service des pistes, Claude Jay, maire et François Ravier, préfet de la Savoie

Entretien avec Benjamin Blanc



Directeur général du service des pistes de la vallée des Belleville

Les nouvelles technologies sont aujourd'hui au cœur du métier de pisteur-secouriste. Qu'apportent-elles au quotidien ?

À mon arrivée, en 2014, j'ai souhaité développer des outils de pilotage et la collecte de données pour améliorer à la fois la sécurité du personnel et celle de nos clients. Un deuxième constat était que très peu de technologies étaient développées pour nos métiers. Un plan a alors été élaboré pour développer des technologies ayant pour but de faciliter le travail des pisteurs-secouristes, mais également de garantir leur sécurité.

Comment s'est faite l'évolution ?

Un important travail de recherche et développement, en partenariat avec des prestataires, a permis la création de différents outils digitaux facilitant la prise d'alerte par les régulateurs de secours et le traitement dématérialisé des secours. Des données sont désormais transmises de manière dématérialisée aux différents services de la vallée, dont les cabinets médicaux, ainsi qu'aux services de l'Etat (nombre d'accidents...).

Quels sont les types de logiciels utilisés et quelle est leur utilité ?

La régie des pistes et les exploitants des remontées mécaniques ont investi beaucoup d'argent dans les logiciels de secours, de gestion des plans d'intervention et de déclenchement d'avalanche (PIDA), la radio, la communication, le pilotage de la neige de culture et du damage avec Snowsat.

Concrètement, ces logiciels permettent la localisation des victimes, la traçabilité des explosifs et des artificiers dans la gestion des PIDA mais aussi, dans un autre domaine, l'optimisation de la production de neige de culture (vision précise des hauteurs de neige, évolution du manteau neigeux sur la saison et outils pour les dameurs (GPS centimétrique, suivi de flotte des véhicules, etc.).

Des centaines de milliers de données permettent ainsi de faire émerger des indicateurs pertinents et, ainsi, d'avoir des perspectives pour construire le domaine skiable de demain de manière responsable et optimisée, ainsi que sur la qualité et la sécurité des secours de demain.



DES OUTILS NUMÉRIQUES « MADE IN BELLEVILLE »

90 % des outils aujourd'hui en place ont été créés et développés sur mesure et sont en open source. Ils sont, pour la plupart, en lien entre eux :

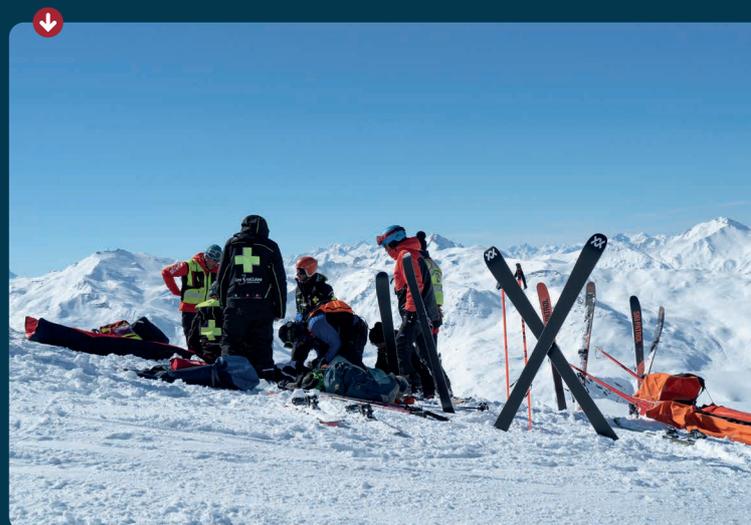
- Gestion, régulation, cartographie et géolocalisation des secours
- Suivi du PIDA et des artificiers en temps réel
- Gestion des explosifs (traçabilité)

Accidentologie : qu'en est-il réellement ?

Les outils mis en place ont permis de déterminer que le nombre d'accidents est stable depuis une vingtaine d'année. Le sentiment d'insécurité est, lui, en augmentation, lié notamment aux accidents très médiatisés qui sont survenus pendant l'hiver 2021/2022.

Quelques statistiques générales :

- 120 000 blessés en moyenne en France, ce qui est faible par rapport au nombre global de pratiquants ;
- 80 % des plus de 35 ans qui se blessent au ski ne pratiquent plus les sports d'hiver, dont 60 % de Français. On estime une « perte » de plus de 5 000 clients par an dans la vallée des Belleville ;
- Seuls 1/3 des blessés sont traités par les pisteurs secouristes, les 2/3 restants se rendent dans les cabinets médicaux par leur propre moyen ;
- 50 % des traumatismes crâniens graves seraient évités avec le casque.



Une commission municipale de sécurité

La commission municipale de sécurité, constituée d'élus et de personnes qualifiées, se tient en début et fin de saison et statue sur tout ce qui touche à la prévention, la sécurité et le secours sur l'ensemble du territoire de la commune, et pas uniquement sur le domaine skiable.

La commission rend un avis consultatif sur les questions qui lui sont soumises. Ainsi, elle peut être amenée à prendre connaissance des arrêtés du domaine skiable et de tout élément de sécurité sur celui-ci, des conditions de circulation sur les routes, de l'offre de santé...

Durant la crise sanitaire, la commission a notamment eu à s'assurer que les dispositions gouvernementales étaient bien appliquées au niveau communal.

À NOTER

Un important travail administratif et juridique de mise à jour et de réécriture des arrêtés municipaux a été réalisé de 2021 à fin 2022 par Gachuja Ducki, responsable du secrétariat général de la mairie, et Raphaël Luzy, directeur adjoint du service des pistes, avec l'appui de Charlotte Trollez, avocate experte en droit de la montagne.

Des arrêtés réglementant le domaine skiable

Un arrêté cadre réglemente l'accès et la pratique des activités de glisse sur les pistes de ski alpin situées sur le domaine skiable de la commune.

Sont notamment rappelées les dates de fermeture du domaine skiable, les heures d'ouverture et de fermeture des pistes de ski, les activités de glisse autorisées. Il définit également l'organisation des secours, ainsi que les conditions de circulation des engins motorisés.

À contrario, « les espaces situés en dehors de ces pistes ne sont ni délimités, ni balisés, ni contrôlés, ni sécurisés, les personnes y évoluent à leurs risques et périls ».

Un ensemble de réglementations découle de cet arrêté cadre : les arrêtés ski de fond, ski de randonnée, luge, espaces spécifiques tels que le freestyle, ainsi que les activités fat-bike, chiens de traîneau, tubing...

Celles-ci doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande en mairie.

UNE RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE POUR LES RESTAURATEURS D'ALTITUDE

La loi montagne encadre rigoureusement l'exploitation des restaurants d'altitude et impose aux maires l'application au niveau local.

Pour clarifier et porter à connaissances les obligations réglementaires, la commune a édité, à l'automne 2021, à destination de tous les restaurateurs d'altitude de Saint-Martin, des Menuires et de Val Thorens, un livret rappelant les obligations leur incombant, telles que les horaires de fermeture des remontées mécaniques et, en découlant, ceux de leur établissement, les règles limitant la circulation des motoneiges sur le domaine skiable, ainsi que les modalités de convoyage de la clientèle.



En début de saison 2022/2023, des arrêtés individuels ont été remis en mains propres, en mairie, à chaque gérant d'établissements d'altitude.

De nouveaux moyens pour sensibiliser la clientèle

Depuis deux ans, le service des pistes développe de nouvelles actions innovantes en matière de sensibilisation :

→ Le Ski patrol experience

Mis en place durant l'hiver 2020/2021 sur un parcours pédagogique de 3 300 m² aux Menuires, différents modules et équipements (scooters de neiges, mini dameuse, hélitreuillage, recherche de victimes d'avalanches...) permettent de sensibiliser les enfants à la sécurité sur les pistes de manière ludique.



→ Une montagnette immersive

Ce nouveau concept, imaginé et créé par le service des pistes, est né en décembre 2022. Une montagnette située en haut du télésiège Menuires a ainsi été entièrement rénovée et se compose d'un espace d'accueil et d'une salle immersive. Sous forme d'amphithéâtre pouvant accueillir 15 personnes, cet espace propose une plongée virtuelle dans l'univers de la prévention et des secours en montagne. Des sessions encadrées par un pisteur-secouriste sont organisées afin de sensibiliser le public aux risques encourus en montagne, sur les pistes et en hors-pistes, avec des vidéos projections à 360°.



L'utilisation d'un nouvel outil, le drone

La « cellule drone » du service des pistes a été créée en octobre 2019 afin, entre autres, d'intervenir sur les avalanches. Très efficace, le drone reste un moyen technique complémentaire de soutien aux équipes du service des pistes. Il permet ainsi :

- La recherche de personnes perdues ou ensevelies dans les avalanches, sur le domaine skiable et hors de celui-ci, de jour comme de nuit grâce à la caméra thermique. Le drone permet d'évaluer très rapidement les situations pour engager en toute sécurité les moyens appropriés ou au contraire de faire une levée de doute lorsque personne n'est enseveli.
- La reconnaissance et la surveillance des sites dangereux (sites avalancheux, menaces d'éboulement, inondations, etc.) et le suivi de l'évolution en temps réel afin de prévenir les risques éventuels.
- L'inspection technique : le drone est utilisé sur les dispositifs de déclenchement d'avalanches en inspectant ceux qui sont difficiles d'accès, ce qui limite fortement les risques pris par le personnel en charge de l'entretien et permet une optimisation des procédures. Des inspections thermiques peuvent également être effectuées, notamment sur les remontées mécaniques afin d'identifier les différents points chauds qui présentent des anomalies.
- L'évaluation de la faisabilité des projets ou des futurs travaux d'entretien sur le domaine skiable, en ayant une vue aérienne et globale de la situation. L'uniformité de l'enneigement des domaines skiables peut également être évaluée pour optimiser la production de neige de culture, surtout en début de saison d'hiver, associé à d'autres techniques (Snowsat) permettant de limiter l'empreinte écologique de ce secteur.

Le domaine skiable est un magnifique terrain de jeu : respectons les quelques règles élémentaires de sécurité pour l'apprécier et en profiter davantage.





Les nouveautés à découvrir dans le courant de l'été 2023

- Une nouvelle piste rouge de VTT, la Belleville Line, dans le secteur de Saint-Martin
- Une nouvelle ludizone VTT à Saint-Martin
- Des aires de lavage à Saint-Martin, aux Menuires et à Val Thorens
- Un nouvel événement VTT : le Trophée Enduro des Alpes, le 23 juillet, avec une étape locale, L'Enduro des Belleville organisé avec la société Dose de Sport.

La stratégie vélo pour 2023-2027 dans la Vallée des Belleville

Un positionnement pleinement ancré dans la stratégie du Voyage ascensionnel.

L'élaboration d'un schéma directeur de développement de la stratégie vélo, sous toutes ses formes, a tout d'abord mis en lumière les atouts de notre belle vallée pour le vélo, puis les principales opportunités à saisir et, enfin, a dégagé un plan d'actions. Il est le document référence au développement de cette filière dans la vallée.

Pour garantir le succès de cette démarche à long terme, trois actions pré requis sont à mettre en œuvre (deux des trois pré requis sont à ce jour réalisés).

→ PRÉ REQUIS 1 : Mettre en place une gouvernance « vélo » autour d'un comité dédié et de la désignation d'un(e) manager de destination vélo

Un comité de pilotage vélo a été constitué avec des représentants de tous les acteurs du territoire.

Afin de mettre en œuvre le présent plan d'actions et de garantir sa parfaite exécution, il convenait également de désigner un manager de destination vélo dédié à temps plein à cette fonction.

Rémi Cachera endossera ce poste en CDI, à l'année, à partir du 13 mars 2023. Il sera rattaché à l'office de tourisme des Menuires / Saint-Martin, en tant que chargé de développement touristique spécialisé vélo. Rémi sera là pour déployer le plan d'actions, en lien avec toutes les parties prenantes.

→ PRÉ REQUIS 2 : Mettre en place un observatoire du vélo

L'objectif est entre autres de consolider les données disponibles sur la quantité et la qualité de la fréquentation vélo dans la vallée. Une fois cette étape réalisée, le recours à des biais complémentaires d'observation sera préconisé à l'aide d'un budget dédié à compter de 2024 :

- Mise en place d'éco compteurs sur les principaux axes vélo aménagés
- Réalisation d'enquêtes qualitatives auprès des clientèles vélos
- Création d'un observatoire économique permettant de consolider une vision du poids économique de la filière avec un suivi annuel...

→ PRÉ REQUIS 3 : Déployer une politique de labellisation autour du label « Accueil Vélo »

L'objectif est de faire monter en qualité l'ensemble de l'offre vélo, augmenter la culture vélo dans la vallée, garantir aux clientèles un excellent niveau de service et une offre adaptée à leurs besoins...

L'action consistera à recenser tout d'abord l'ensemble des sites et des acteurs potentiellement labellissables.

Il sera ensuite proposé de déployer un service d'accompagnement gratuit à la labellisation, qui consistera en l'apport de conseils aux porteurs de projets sur les démarches à entreprendre et la préparation de l'audit de certification.

Les composantes de cette offre vélo s'articuleront autour de 4 grands axes :

01 AXE 1 • LE VÉLO DÉCOUVERTE

Ce premier axe vise à relier les pépites de la vallée, à mettre en scène les parcours et à développer une solution mobile de guidage et d'interprétation.

02 AXE 2 • LE VÉLO MOBILITÉ

Ce second axe vise à connecter les stations, villages et hameaux par un mode doux et à offrir une expérience qualitative d'écomobilité en aménageant des aires de services vélo dans la vallée, en se dotant d'une flotte de vélos pour la mobilité...

03 AXE 3 • LE CYCLO SPORT

Ce troisième axe a pour principaux objectifs de faire des Belleville une « destination vélo à parcourir une fois dans sa vie » et de permettre de « s'élever et de se dépasser sur des itinéraires d'exception ».

04 AXE 4 • LE VTT

La vallée dispose déjà d'une offre diversifiée et de qualité en matière de VTT. Cet axe vise à venir la compléter et la diversifier pour conforter la pratique et conquérir de nouvelles clientèles.

Dans cette démarche, toutes les actions seront arbitrées et priorisées chaque année par les élus.

VIE DES STATIONS

LES NOUVEAUTÉS DANS LES STATIONS

Sur le domaine skiable

📍 AUX MENUIRES

Les Menuires s'associent à Recco®

La sécurité, c'est également bien s'équiper avant de pratiquer en milieu engagé. C'est donc tout naturellement que la station des Menuires s'associe cet hiver avec la marque leader de la sécurité en montagne Recco®. Elle propose ainsi, cette saison, trois soirées ouvertes à tous dédiées à la sécurité : les Safety After Ski.

La montagnette immersive 2.0

Nouveau concept imaginé par le service des pistes et situé en haut du télésiège Menuires, une montagnette a été totalement rénovée pour en faire une salle immersive.



Sous forme d'amphithéâtre pouvant accueillir 15 personnes, l'espace propose une plongée virtuelle dans l'univers de la prévention et des secours en montagne. Des sessions sont organisées afin de sensibiliser le public aux risques encourus en montagne, sur les pistes et en hors-pistes, avec des vidéos projections à 360°. L'illusion est réelle, un apprentissage stimulant, encadré par un professionnel du métier, qui vaut le déplacement.

📍 À VAL THORENS

2 nouvelles pistes ludiques et une nouvelle zone de pique-nique ! Val Thorens, c'est si haut qu'on se croirait presque sur la lune... et avec les nouvelles pistes ludiques, l'expérience s'annonce encore plus cosmique !



→ La piste de l'Espace • VT Funride

Partez avec Valthy, la mascotte de la station sur cette longue piste ludique qui ravira petits et grands. Objectif : embarquer pour une mission spatiale et traverser l'espace le plus vite possible en réalisant tous les défis sur son passage : slaloms, tunnel enneigé, musique de l'espace, whoops... Une fois la mission accomplie, les enfants ne voudront qu'une chose : recommencer le voyage dans l'espace !

→ L'Expérience Spatiale • VT Family Park

Véritable zone d'initiation à destination des familles et des débutants, cette piste ludique propose une multitude de modules pour garantir le maximum de sensations. Embarquez avec Valthy et tous ses amis pour partir à la conquête de l'espace : s'entraîner à prendre son envol avec Abby, slalomer entre les météorites avec Chamy et maîtriser l'atterrissage grâce à Foxy pour terminer le voyage spatial.

Et voilà ! Conquête de l'espace réussie, retour sur Terre...

→ Une nouvelle zone de pique-nique

Une fois les missions spatiales accomplies, les astronautes pourront s'octroyer un repos bien mérité dans la nouvelle zone détente de pique-nique : une zone avec une dizaine de transats, de poufs et de tables pour manger ou pour se reposer quelques instants, avec vue sur les montagnes.



Les activités

📍 À VAL THORENS

→ Le Board

Le tout nouveau centre sportif « Le Board » a ouvert ses portes le samedi 3 décembre dernier. Son nom fait référence à sa toiture caractéristique en forme de snowboard : plus de 3 205 m² d'espace extérieur sur le rooftop qui offre une vue imprenable sur le domaine skiable et peut accueillir jusqu'à 2 400 personnes, pour tous types d'événements.



À cela, s'ajoutent 13 795 m² d'espaces intérieurs dédiés aux pratiques sportives, ludiques, aquatiques, mais aussi à l'accueil d'événements BtoB et grand public.

On y retrouve :

- Une partie aquatique composée d'une piscine ludique avec 2 couloirs de nage, un espace pour les plus jeunes avec jeux d'eau et splash pad, mais aussi un grand espace wellness et bien-être.
- Le nouveau Fun Park, une aire de jeux géante avec trampolines et parcours aventure avec toboggans, un véritable paradis pour les enfants !
- Un espace fitness, musculation, sport et loisirs pour se maintenir en forme.
- Un arena de 1 385 m², l'espace polyvalent de ce nouveau complexe, capable de proposer une offre de sports collectifs (volley, tennis de table, badminton), aussi bien que des événements sportifs, musicaux, culturels et professionnels.
- Un espace dédié aux séminaires et à l'accueil de professionnels complète l'offre de ce nouveau bâtiment, avec un espace de congrès composé d'un auditorium de 446 places et 12 salles de réunion, un espace lounge et un accès à la terrasse avec vue sur les montagnes et sur l'arena.

Sans oublier la nouvelle gare routière, intégrée au bâtiment avec salle d'attente, bagagerie et point d'accueil !



→ Une initiation « draisiene »

Les enfants se donnent rendez-vous sur la place Caron avec l'ESF de Val Thorens tous les mardis et jeudis des vacances scolaires pour s'adonner à une nouvelle activité spécialement conçue pour eux : les draisiennes sur neige !

Ces petits bolides équipés de patins de ski sont parfaits pour s'initier et découvrir les premières sensations de glisse en toute sécurité. L'activité sera ouverte aux enfants de 18 mois à 5 ans.

→ Le retour du snowtubing

Vous cherchez quelque chose d'amusant à faire après une journée sur les pistes ? Élanchez-vous, équipé de votre bouée, pour une descente 100 % fun ! Situées à côté du tapis Campagnol, accessible à ski ou à pied depuis le centre de la station, MoonXperience, ce sont deux pistes de snowtubing qui sont en place cet hiver. Le concept : glisser sur de grandes bouées en solo, duo ou même à 4 ! Le bonus ? C'est ouvert aussi en nocturne pour encore plus de sensations !



De nouveaux hébergements et restaurants

📍 À SAINT-MARTIN

→ Un nouvel hôtel : Le M Lodge****

Spacieuses, disposant de magnifiques vues sur les paysages alpins alentours, les 25 chambres et suites du M Lodge - hôtel**** (en cours de classement) ont été conçues comme des écrans délicats et douilletts. La décoration raffinée, les matériaux luxueux et les équipements contemporains rappellent subtilement l'attachement de l'hôtel à un confort d'excellence pour chacun de ses clients.

Tout est mis en œuvre pour offrir une prestation de qualité supérieure : le restaurant La Table du M ou encore l'espace bien-être avec sauna, salle de sport et un splendide couloir de nage de 16 mètres de long.

L'établissement a travaillé en étroite collaboration avec Amélie du Chalard, galeriste parisienne, pour proposer à la vente les pièces d'art exposées dans l'hôtel.



→ Une nouvelle boutique « L'Heure d'hiver », magasin de décoration éphémère

Peaux, coussins lampes, ameublement, chaussons, vaisselle. Venez découvrir au centre du village !

→ La boutique Radical mountain

Magasin de vêtements de ski dans l'hôtel Lodji proposant les marques Fusalp, Goldebergh, Millet, Picture...

📍 AUX MENUIRES

→ Le nouvel hôtel Higalik****

Fort de ses 6 783 m² sur 10 niveaux, le nouvel hôtel Higalik**** s'impose désormais fièrement à l'entrée de la station. La « Maison de glace », traduction de Higalik en Groenlandais, comprend 105 chambres, dont 5 suites familiales de 6 à 7 personnes pouvant aller jusqu'à 74 m².

Dès l'entrée, avec son spacieux hall d'accueil, son espace lounge et un peu plus loin sa salle de jeux, l'hôte plonge dans un univers qui mêle harmonieusement modernité et tradition. La décoration se veut épurée, avec un vrai travail du bois sous toutes ses formes. Côté bien-être, rendez-vous au 5^e étage pour profiter du Spa Sothy's et de sa piscine avec vue panoramique.



→ Le Télémark

Le Télémark devrait très vite devenir le repère des gourmands qui souhaitent faire une pause bien méritée. Son leitmotiv ? De la bistronomie avec des produits frais et de saison.

→ L'épicerie fine « Mauricette in the sky »

Tenue d'une main de maître par la mexicaine Flora Sades, l'épicerie fine qui jouxte le restaurant le Télémark de l'hôtel Higalik**** est une invitation à la gourmandise. L'ancienne sommelière, qui a fait ses gammes dans plusieurs restaurants étoilés, propose depuis cet été des produits de terroirs, mêlant les saveurs de la montagne et celles du sud de la France à celles de l'Italie.

📍 À VAL THORENS

→ Sun Valley, une nouvelle adresse streetwear à Val Thorens

Idéalement situé rue Caron, le nouveau magasin Sun Valley proposera des collections streetwear stylées et confortables, pour rester branché tout l'hiver malgré le froid et la neige !

→ Le premier barbier à Val Thorens : Gilles Ayrat

Cet hiver, les moustaches, barbes et coupes de cheveux des locaux et vacanciers seront entretenues par Matthieu dans le salon de Gilles Ayrat à côté de la Maison de Val Thorens.

Quoi de neuf à l'Espace propriétaires ?

Les Challenges énergie : il est encore temps de participer !

Mercredi 14 décembre s'est tenue aux Menuires la soirée de lancement officiel des Challenges énergie des Belleville en présence de Klébert Silvestre, adjoint au maire chargé du développement durable et de la préservation de la nature. Matthieu Gouttefarde, responsable des projets énergie à la Sevabel, et Benjamin Blanc, directeur général de la régie des pistes, nous ont éclairés (sans mauvais jeu de mot) sur les actions concrètes qu'ils mènent depuis plus de 20 ans dans ce domaine.



Les Challenges énergie, c'est aussi l'occasion de s'engager concrètement pour une montagne plus durable. Signez le Serment des Belleville qui a pour vocation d'inciter tous les acteurs de vallée, mais aussi les visiteurs à adopter un comportement responsable et écoresponsable.

Le Serment des Belleville est une charte en 10 points qui rappelle les grands principes sur le respect de la montagne et de ses occupants, qu'ils soient permanents ou temporaires, humains ou non humains. En vous engageant contre signature, l'Espace Propriétaires vous remettra le Petit Guide Eco-citoyen des Belleville que vous pourrez laisser à disposition de vos visiteurs.

→ **Plus d'informations :** rendez-vous à l'Espace Propriétaires.

L'écoresponsabilité est l'affaire de tous ! Chaque geste compte !

Vous souhaitez participer aux Challenges et relever le défi ? Scannez le QR Code ci-dessous ou renseignez-vous auprès de l'Espace Propriétaires. Nous vous donnons rendez-vous le 15 février prochain pour l'événement de mi-parcours.

D'ici là : consommez peu, mais consommez bien ! Et n'oubliez pas de signer le Serment des Belleville ! (voir page 28)



ESPACE PROPRIÉTAIRES SAINT-MARTIN/LES MENUIRES

1269 avenue de la Croisette
Les Menuires, 73440 Les Belleville

04 79 00 84 73



ESPACE ACCUEIL VAL THORENS

Maison de Val Thorens,
818 Grande Rue,
Val Thorens, 73440 Les Belleville

04 79 00 84 89

Une enquête scientifique à destination des résidences secondaires dans les Alpes

Vous êtes propriétaires d'une résidence secondaire ? Le milieu de la recherche s'intéresse à vous !

Dans le cadre d'une thèse en géographie, un doctorant du laboratoire CNRS - EDYTEM organise une enquête anonyme dans plusieurs stations dans les Alpes.



Vous pouvez participer via le QR code ou le lien suivant : <https://zavita.si/anketa/a/103>

Il s'agit de mieux connaître les évolutions d'usages des résidences secondaires et d'évaluer les tendances des ménages à vivre dans plusieurs territoires.

→ **Contact :** Quentin Drouet, Doctorant, Laboratoire EDYTEM - UMR5204
CNRS de l'Université Savoie Mont Blanc • quentin.drouet@univ-smb.fr



English version available online. Thank you!

Retour sur les investissements réalisés en 2022

Le développement touristique

Les actions dans ce domaine visent à augmenter l'attractivité de notre territoire

- Restructuration du centre sportif de Val Thorens - Le Board (1)
- Création d'une piste cyclable (2)
- Construction d'un skatepark aux Menuires (3)
- Ludizone aux Menuires (4)
- Mise en place d'une nouvelle signalétique hiver au Plan de l'Eau des Bruyères (compétence Coeur de Tarentaise, en collaboration avec les services de la commune)
- Plan de jalonnement des sentiers été (en cours)



L'environnement

Les travaux portent principalement sur les réseaux d'eau et d'assainissement

- Poursuite de la mise en séparatif des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs à Villarlurin (5)
- Fin du raccordement des réseaux d'assainissement du village de La Combe à la nouvelle station d'épuration située près du pont de la Combe (6)



Le cadre de vie et l'espace public

Les actions engagées permettent d'améliorer la qualité des paysages et de notre cadre de vie au quotidien, et d'assurer l'entretien des espaces publics.

- Début des travaux d'aménagement d'une zone au lieu-dit La Planche aux Menuires : destruction de l'ancienne station d'épuration
- Aménagement paysager du site de Notre-Dame des Grâces avec aire de pique-nique (7)





- Création d'un chemin piétonnier entre Saint-Martin et Villarabout (8)
- Travaux de confortement des murs de soutènement et reprise du drainage sur la RD90B de Villarabout
- Sécurisation des abords de l'école maternelle de Praranger

L'immobilier

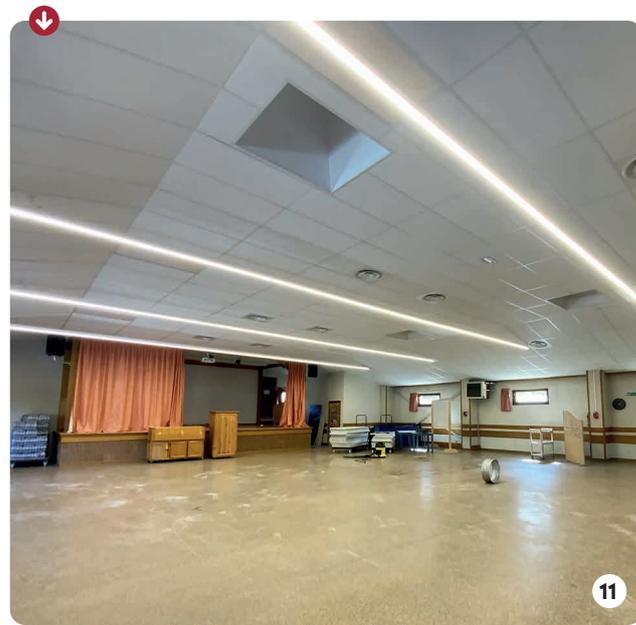
Les opérations dans ce domaine concernent essentiellement la rénovation et la réhabilitation des biens relevant du domaine public

- Réhabilitation thermique de la salle des fêtes de Saint-Jean de Belleville
- Lotissement de Villarlurin « La Chavonnerie 2 »
- Restructuration du centre de secours des Belleville et des logements aux Menuires (9)
- Construction d'une nouvelle gendarmerie aux Menuires (10)

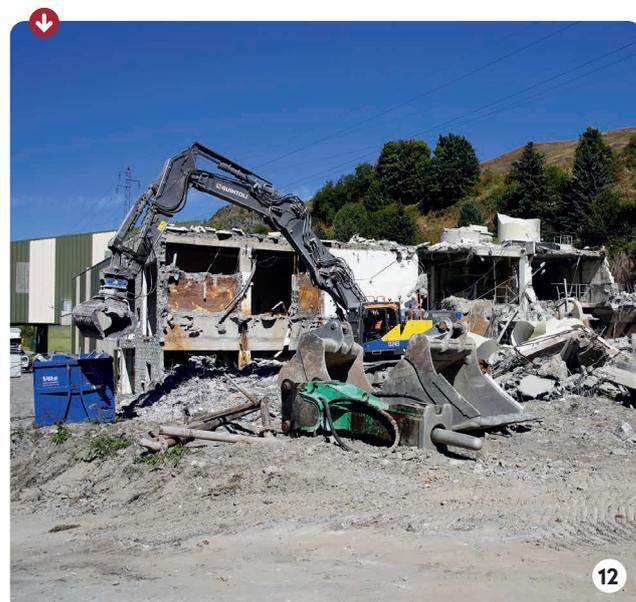


Les perceptives pour 2023 et 2024

- Extension de l'école de Saint-Martin
- Début des travaux de construction du centre de bien-être de Saint-Martin
- Rénovation des toilettes de Pécllet à Val Thorens
- Poursuite de la rénovation de la salle des fêtes de Saint-Jean (11)



- Rénovation totale de la galerie de la Croisette aux Menuires
- Travaux substantiels sur les réseaux d'eau et d'assainissement, en fonction des schémas directeurs
- Aire de la Planche aux Menuires : construction d'une nouvelle déchèterie et d'un nouveau quai de transfert des ordures ménagères financée par la communauté de communes Cœur de Tarentaise, construction de nouveaux garages et logements pour les services techniques municipaux et de garages pour le département (12)



Les permis de construire et leur instruction : explication de texte

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie.

Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination.

Il existe 5 types de destinations :

Exploitations agricoles et forestières • Habitation
Commerce et activités de service • Équipements d'intérêt collectif et services publics • Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire.

Construction d'une maison individuelle

Un permis de construire est exigé pour la construction d'une maison individuelle de plus de 20 m². Le recours à un architecte est obligatoire pour élaborer les plans de votre construction si sa surface de plancher (= unité de calcul des surfaces des constructions servant à la délivrance des autorisations d'urbanisme) dépasse 150 m². Quand vous construisez une maison individuelle pour votre usage personnel, vous n'êtes pas obligé de respecter la réglementation sur l'accessibilité aux handicapés. En revanche, les maisons destinées à être louées, mises à disposition ou vendues doivent l'appliquer.

Elles sont construites et aménagées de façon à être accessibles quel que soit le handicap. L'obligation d'accessibilité concerne les circulations extérieures, le logement et le stationnement automobile.

Les décisions de la mairie

Le permis de construire est accordé si les travaux projetés sont conformes aux règles d'utilisation des sols, d'implantation, de destination, de nature, d'architecture, de dimension, d'assainissement des constructions et d'aménagement de leurs abords.

La construction projetée doit respecter les règles du PLU (plan local d'urbanisme en vigueur dans la commune).

Si un certificat d'urbanisme a été délivré

Si le permis est déposé dans un délai de 18 mois à compter de la délivrance du certificat d'urbanisme, les règles d'urbanisme, de taxes et de participations s'appliquent tels qu'ils existaient à la date du certificat. Ils ne peuvent pas être remis en cause.

Si le projet est situé dans un lotissement

Pendant les 5 ans qui suivent l'autorisation de lotir, la mairie applique les mêmes règles d'urbanisme. Lorsque le lotissement a fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux (DP), ce délai de 5 ans débute à la date de la non-opposition. Quand il a fait l'objet d'un permis d'aménager, le délai débute à la date d'achèvement des travaux d'aménagement.

Réponse de la mairie

La mairie peut accepter ou refuser votre demande. Elle peut également suspendre sa décision (sursis à statuer).

Durée de validité du permis de construire

Le permis de construire à une durée de validité de trois ans. Il est périmé si vous n'avez pas commencé les travaux dans les trois ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'un an. Le délai peut être prolongé deux fois pour un an. Vous devez en faire la demande deux mois au moins avant la fin de votre permis. Cette demande de prolongation est adressée sur papier libre, en deux exemplaires, par lettre RAR (recommandé avec avis de réception ou déposée en mairie).

La mairie a deux mois pour vous répondre. En l'absence de réponse, votre demande est acceptée. Aucun délai ne vous est donné pour achever vos travaux et vous pouvez les échelonner. Ils doivent être à chaque fois assez importants et ne jamais être interrompus pendant plus d'un an.

Bon à savoir

Vous devez faire une demande de permis de construire si le changement de destination s'accompagne de travaux qui modifient la structure porteuse ou la façade de votre construction.

Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de travaux. Il est bien évidemment interdit de construire avant que soit accordée la demande de permis de construire et uniquement si les délais de recours sont purgés.

Les chiffres de l'urbanisme





La loi « Climat et Résilience »

Cette loi promulguée le 24 août 2021 compte 69 articles et traduit une partie des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat afin de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la France.

Elle ancre l'écologie dans notre société : dans nos services publics, dans l'éducation de nos enfants, dans notre urbanisme, dans nos déplacements, dans nos modes de consommation, dans notre justice...

Les principales mesures mises en place sont les suivantes (à noter que certaines ont déjà été appliquées dans notre commune, par exemple à la cantine scolaire) :



Pour la consommation

- Expérimentation en vue d'une obligation d'un étiquetage environnemental sur les produits ou les services, avec des secteurs prioritaires comme le textile : un « score carbone » à destination des consommateurs.
- Interdiction de la publicité en faveur des énergies fossiles (gaz...) et, à l'horizon 2028, de la publicité pour les véhicules les plus polluants.
- Augmentation des pouvoirs des maires pour la réglementation des espaces publicitaires, notamment sur les écrans dans les vitrines.
- Interdiction des emballages alimentaires à usage unique en polystyrène à compter de 2025.
- Possibilité de développer la consigne pour réutiliser les bouteilles en verre, si le bilan environnemental de la mesure est meilleur qu'avec le recyclage.



Pour les cantines

- Généralisation d'un menu végétarien hebdomadaire dans les cantines. Expérimentation dans les collectivités locales volontaires d'une option végétarienne quotidienne.
- Minimum de 60 % de viande et poisson de « qualité » dans les cantines scolaires, à compter de 2024.



Pour les transports

- Possibilité pour les régions volontaires d'instituer à partir de 2024 une écotaxe pour le transport routier de marchandises.
- Instauration obligatoire de zones à faibles émissions (limitant la circulation de certains véhicules) d'ici 2025 dans toutes les agglomérations métropolitaines de plus de 150 000 habitants.
- Durcissement des limites d'émissions des véhicules particuliers, avec des interdictions à la vente à partir de 2030.
- Elargissement de la prime à la conversion - en cas de mise au rebut de véhicules polluants - à l'acquisition de vélos électriques.



Pour les logements et les commerces

- Cadre juridique pour l'interdiction des terrasses chauffées.
- Depuis le 1^{er} janvier 2023, une partie des logements classés G, considérés comme des passoires thermiques, ne peuvent plus être mis en location : il s'agit des biens dont la consommation d'énergie est supérieure à 450 kWh/m²/an. Pour 2023, seuls les nouveaux contrats de location sont concernés



Pour la justice

- Création d'un délit général de pollution de l'eau et de l'air, avec notamment la qualification « d'écocide » lorsque les faits sont commis de manière intentionnelle (jusqu'à dix ans d'emprisonnement et 4,5 millions d'euros d'amende).

et non ceux en cours. Pour les autres, les interdictions de location interviendront progressivement : les logements classés G seront interdits à la location en 2025 ; les logements classés F seront interdits à la location en 2028 ; les logements classés E seront interdits à la location en 2034.

- Accompagnement des ménages pour la rénovation énergétique de leur logement, et dispositif de garantie partielle pour faciliter l'accès au crédit de ménages modestes en vue d'une rénovation.

→ **Contact pour toute demande de renseignement ou d'accompagnement dans la rénovation (solutions techniques, choix de l'énergie renouvelable, aides financières...)** : Service FAIRE Tout pour ma renov' de l'ASDER au 04 56 11 99 00 ou info@faire73.fr

- Diviser par deux l'artificialisation des sols par rapport à la précédente décennie, pour « atteindre » en 2050 l'objectif de zéro artificialisation nette.

Participez aux Challenges énergie !

Alors que notre belle vallée a été labellisée Flocon Vert en juillet 2022 grâce à une stratégie ambitieuse de transition écologique, l'Espace Propriétaires, en collaboration avec le service développement durable de la commune, vous met au défi de réduire vos consommations d'énergie cet hiver en appliquant de simples petits gestes quotidiens. La soirée de lancement a eu lieu le 14 décembre 2022, à la salle Léo Lacroix aux Menuires.

Les challenges énergie, kézako ?



Les challenges énergie, ce sont avant tout des économies :

- d'énergie
- d'argent
- de ressources naturelles

Les challenges énergie, c'est aussi de l'écocitoyenneté :

- par la conscientisation
- par de petits gestes au quotidien
- par l'éducation

Mais les challenges énergie, c'est avant tout de la convivialité :

- par le partage
- par le jeu et la compétition
- par la création de lien !

Que vous soyez résident, propriétaire, copropriété, professionnel du tertiaire, du tourisme, de la restauration ou industriel, il y a une catégorie pour vous.

L'objectif : - 7% de consommation par rapport à votre année de référence

Comment ?

En participant aux challenges énergie dans une ambiance ludique et un environnement pédagogique !

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire auprès de l'Espace Propriétaires, de répondre à un quizz, de choisir 5 à 10 éco-gestes à pratiquer au quotidien, de désigner un capitaine énergie au sein de votre équipe, de nous communiquer votre facture de référence et de relever vos compteurs régulièrement.

Un kit démarrage sera offert au 100 premiers inscrits, ce dernier vous permettra d'appliquer plus facilement les éco-gestes. Des événements seront organisés tout l'hiver afin de comprendre les enjeux d'une consommation responsable dans une ambiance festive et conviviale. Les meilleurs élèves de chaque catégorie seront récompensés en avril lors d'un événement de clôture.

→ Alors, prêts à relever le défi ?

Inscrivez-vous au 04 79 00 84 73, vous avez jusqu'au 15 avril 2023.

Et n'oubliez pas de signer le serment des Belleville !

Je m'engage, je scanne et je signe !

LE SERMENT DES BELLEVILLE

Je promets d'être un citoyen responsable et éco-responsable

1. La montagne est belle, je n'y laisse aucunes traces à part celles de mes skis
2. La montagne est sauvage, je reste prudent et je suis les consignes à la lettre
3. L'air y est pur, je le préserve en utilisant les transports alternatifs
4. L'eau y est claire, je la bois mais ne la gaspille pas
5. La cuisine y est généreuse, je consomme local et soutiens ses producteurs
6. La montagne donne de l'énergie, je la dépense sur les pistes ou les sentiers mais l'économise ici comme chez moi
7. La nature y est riche, je respecte les règles pour la protéger : quand la marmotte dort, je ne vais pas la réveiller !
8. Les locaux y sont accueillants, je suis ouvert à la rencontre et à la découverte
9. Les touristes y sont joyeux et nombreux, je respecte chacun et partage des bons moments : je reste positif et indulgent
10. Le génépi y est bon, j'en bois avec modération car «qui boit la gnôle, casse la bagnole !»



Je m'engage, je scanne et je signe





Livraison à domicile possible.
Demandez au producteur.

Producteurs locaux !

Achetons local et frais grâce à nos producteurs locaux.

Ferme La Trantsa

Yaourt au lait de brebis : 1,10 €/pièce, sérac au lait de brebis : 6,50 €/pièce
Tomme de brebis : 22 €/kg
Vente directement à la ferme de 10h à 12h et de 15h à 17h
Le Châtelard
Commande par SMS ou par courriel :
06 64 25 38 58 • jay@bbox.fr

Gilbert Charles

Vente de viande de mouton
Commande par SMS ou par courriel : 06 30 80 11 36
nath.charles73@gmail.com

Chez Nathalie - Chèvrerie de la Glire

Sérac au lait de chèvre : 5 €/pièce, Tomme de chèvre : 20 €/kg
Livraison le mardi et le vendredi
Commande au plus tard le dimanche pour le mardi et le mercredi
pour le vendredi par SMS ou par courriel :
06 13 97 63 20 • dujean.piernath73@gmail.com



GAEC de la Choumette

Groupement agricole d'exploitation spécialisé dans l'élevage de vaches laitières. Tomme de Savoie IGP : 10 €/kg
Commande par SMS au : 07 61 41 55 79

Klébert Silvestre

Vente de miel en point de vente à La Biellaz - Saint-Marcel en juillet et août de 16h à 19h
Commande par SMS ou par courriel : 06 76 99 65 16
aksilvest@wanadoo.fr

GAEC Lamberti et la ferme de Rose

Vente de glaces et de yaourts au lait de vache
Vente sur place à Saint-Jean de Belleville 96 Route des Belleville
Commande par SMS ou par courriel : 06 83 52 23 41 -
07 87 05 86 64 • daniel.lambert@orange.fr

La ferme de Chez pépé Nicolas

Vente de tomme de vache et de chèvre (grosse pièce)
Meule des Belleville
Commande par SMS toute l'année : 06 75 52 18 13
Valentin Suchet : valentin.suchet@gmail.com
www.chezpepenicolas.com

Ferme Martin - Chèvrerie de Villarenger

Sérac au lait de chèvre : 5 à 6 €/pièce, Tomme de chèvre : 22 €/kg
Fromage sec : 3 €/kg
Fromage frais (nature, poivre, cendré, aux herbes, paprika) : 3,5 à 4 €/pièce
Yaourt : 1,20 €/pièce ou 4,50 € les 4 (autres produits disponibles)
Oeufs - Gelées de fleurs sauvages pissenlits et accacia 9,50 € le pot de 350 g
Vente directement à la ferme toute l'année aux heures des repas et de 17h à 19h
Commande par SMS ou par courriel :
06 72 93 23 72 • richard.martin29@wanadoo.fr
www.ferme-villarenger.fr



Les prix sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'évoluer. La disponibilité des produits ne peut être garantie.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :



Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié impérativement à l'extérieur des bâtiments.



Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année



Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion

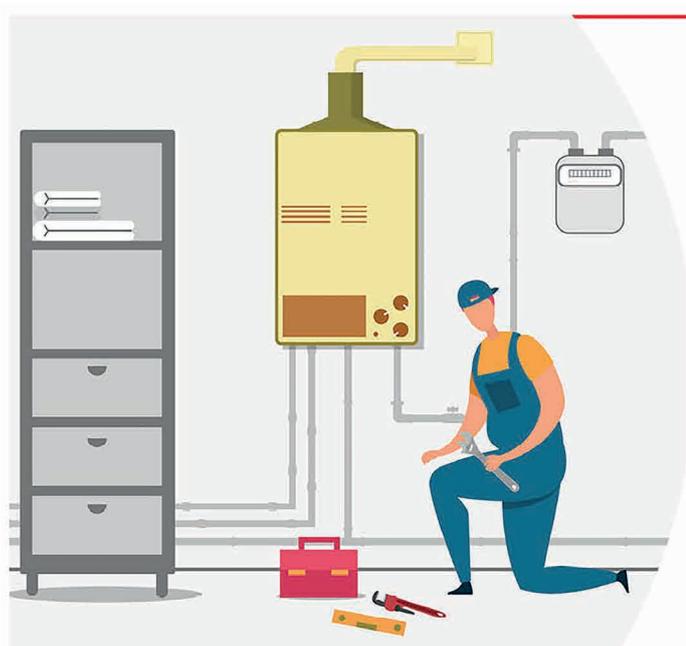


N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.



Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

→ **En savoir plus :** www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone



ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Tous les ans, faites **vérifier vos appareils de chauffage et chaudière** par un professionnel.

La gestion des déchets

Les déchèteries

Élargissement des horaires de la déchèterie des Menuires

Valorisez et recyclez vos matériaux grâce aux déchèteries !

Nouveauté ! La déchèterie des Menuires élargit ses horaires cet hiver : elle est désormais ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h.
 Déchèterie de l'île Ferlay : du 1^{er} décembre au 31 mars 2023, ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

En 2023, le tri se simplifie : tous les plastiques et tous les emballages se recyclent !

Le tri sélectif devient plus simple et uniforme sur tout le territoire de Cœur de Tarentaise et en Savoie.

Plus de débat en fin de repas, une seule règle simple à appliquer ! Vous avez dû recevoir un mémotri aimantable dans le courant de l'automne 2022 pour vous aider à bien trier vos déchets. Vous souhaitez en récupérer, vous ne l'avez pas reçu ? N'hésitez pas à venir le récupérer à la Maison de la Coopération Intercommunale, à Moûtiers.

Dans la poubelle des ordures ménagères, je continue de jeter :

- ma vaisselle cassée,
- les couches et mouchoirs sales,
- les os et arêtes de poisson
- les brosses à dents usagées,
- les tampons et serviettes hygiéniques,

Dans la poubelle du tri sélectif, je continue de jeter :

- les cartons et papiers,
- les emballages en métal,
- les bouteilles en plastique.

Pots de yaourt, blisters, barquettes en plastique, tout le monde est logé à la même enseigne : direction le tri sélectif !

→ Retrouvez le point de collecte le plus proche de chez vous :

www.coeurdetarentaise.fr/collecte-decheteries

Mémotri

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS
Every wrappings & papers



Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal

+



Papiers

✓ Bien vidés
Empty
 ✓ Non lavés
Dirty
 ✓ En vrac
Loose
 ✓ Séparés
Separated

EMBALLAGES EN VERRE
Glass



COMPOST
Compost



ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC
Household garbage





CŒUR DE TARENTEISE
 contact@coeurdetarentaise.fr
 04 79 24 41 41
www.coeurdetarentaise.com





Savoie Déchets
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Quoi de neuf dans les écoles ?

📍 À L'ÉCOLE DE VILLARLURIN

Séquence de patinage sur glace

Toute l'école a participé à ces séances sur le site du Parc olympique de Méribel. Nous avons été encadrés par Alexis Gomane, entraîneur du HCMP (Hockey Courchevel, Méribel, Pralognan).

Notre séquence s'est déroulée du 14 au 30 novembre derniers, soit 6 séances.



Noël

Le jeudi 15 décembre, les élèves de l'école de Villarlurin ont fêté Noël. Ils ont interprété des Christmas carrolls accompagnés de notre assistante américaine Collette.

Les élèves de la classe orchestre ont joué l'air de « Vive la vent » ou « Jingle Bells » au saxophone, clarinette et flûte traversière.

La classe enfantine avait préparé des sablés de Noël et la classe élémentaire avait confectionné des « crackers » et des « gingerbread man ».

Opération Parlement des enfants

Le Parlement des enfants est une opération organisée par l'Assemblée nationale avec le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (MLF).

Pour cette 26^e édition, le thème de cette opération est : « Renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions ». Il permet aux élèves de réfléchir au sens de la démocratie, de l'engagement et de l'exercice de la citoyenneté. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Villarlurin, accompagnés de leur enseignante, Fabienne Blanc-Tailleur, également conseillère départementale, se sont portés candidats. Ce projet leur permet de découvrir la fonction de législateur, tout en réfléchissant sur la rédaction d'une proposition de loi en 5 articles, comme de « vrais députés » !

Le 16 janvier dernier, les élèves ont accueilli Vincent Rolland, député de la 2^e circonscription de la Savoie et Claude Jay, maire des Belleville, accompagnés de Séverine Vibert, conseillère régionale, Florence Bonnefoy-Cudraz, adjointe chargée des affaires scolaires dans Les Belleville et de Laura Crey, coordinatrice de la vie scolaire. Ce fût l'occasion de poser, en direct, des questions sur leur rôle et leurs missions de député et maire, et d'obtenir de leur part quelques conseils sur la proposition de loi qu'ils doivent rédiger. Ils ont réfléchi, entre autres, à l'amélioration de la participation des citoyens aux différents scrutins, ainsi qu'au rôle des jeunes dans l'éducation civique.

Les classes finalistes seront accueillies le mardi 13 juin 2023 à l'Assemblée nationale. À cette occasion, le nom de la classe lauréate de la 26^e édition sera dévoilé. Affaire à suivre !



📍 À L'ÉCOLE DE SAINT-JEAN DE BELLEVILLE

Route du Rhum

Cet automne, notre classe a suivi la « Route du Rhum » : c'est une course à la voile en solitaire entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Nous avons appris beaucoup de choses et nous avons pu correspondre avec Aurélien Ducroz, c'est un super skieur mais aussi le skipper du Class 40 Crosscall. Il nous a fait découvrir son bateau avant le départ et la manière dont il se préparait. Nous l'avons beaucoup encouragé ! La course est terminée mais pas le projet : Aurélien Ducroz nous rendra visite à l'école cet hiver, nous avons hâte de le rencontrer !

Les élèves de CE - CM



Cycle Piscine

Comme chaque année, tous les enfants de l'école ont bénéficié de huit séances de natation à la piscine du Morel. Tout le monde a bien progressé, de vrais petits poissons !



BD-Concert

Le 21 octobre, la classe des CE - CM a assisté à la BD-Concert « Là où vont nos pères », spectacle financé par la CCCT en partenariat avec l'École des Arts. C'était un beau moment, très intéressant.



📍 À L'ÉCOLE DE SAINT-MARTIN DE BELLEVILLE

Cycle Ecole et cinéma

Les maternelles de l'école du Cochet et de Praranger se sont retrouvées pour assister au cinéma des Bruyères à la première séance Ecole et cinéma : « La pie Voleuse ». Nous avons visionné 3 courts métrages autour des opéras de Rossini. En janvier et mars, nous assisterons à deux autres séances. Merci aux APE pour l'aide au financement !

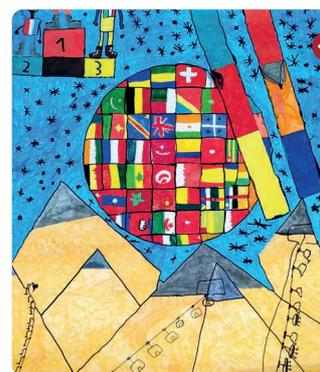


Cycle d'aisance aquatique pour les maternelles

Début décembre, les classes du CP au CM2 se sont rendues au centre sportif des Menuires pour un premier cycle de natation. Puis, ce fut au tour des maternelles de bénéficier de séances d'aisance aquatique. 3 séances au centre sportif entre le 12 et le 15 décembre pour nos petits « nageurs » de la maternelle !

Merci à la mairie et à la SOGEVAB de nous permettre de mettre en place ces séances (très importantes), le savoir nager étant un axe prioritaire de l'Education Nationale. Ainsi, ces séances, même peu nombreuses, permettent déjà une belle approche pour gagner en aisance et donc, être plus à l'aise dans l'eau.

Les maternelles de l'école du Cochet



Création d'un dessin collectif

Les enfants du CP au CM2 ont participé à la création d'un dessin collectif en lien avec les championnats du monde de ski. Ces dessins seront imprimés sur une énorme bache qui habillera la tribune de Courchevel.

📍 À L'ÉCOLE MATERNELLE DE PRRANGER

Spectacle commun avec l'école de Saint-Martin

Nous sommes allés voir un spectacle de Noël où nous avons participé en nous déguisant pour soigner Bibou le Renne qui était malade ! C'était très rigolo et très interactif !

Praranger maternelle et École du Cochet

Cycle piscine pour les petites et moyennes sections

Les écoles du Cochet et de Praranger ont pu profiter de la PS au CM2 d'un stage de natation au centre sportif des Menuires dans le cadre du savoir nager et pour se familiariser avec le grand bassin sans brassards pour les plus petits. Un grand merci à la SOGEVAB, à la mairie, aux parents bénévoles et aux maîtres-nageurs pour cette organisation sportive !



Le goûter du père Noël

Vendredi 16 décembre, dernier jour d'école avant les vacances, le père Noël est venu nous rendre visite pendant le goûter et distribuer un livre à chacun !



📍 À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE PRRANGER

Nous avons fait un cycle piscine au centre sportif des Menuires encadrés par les maîtres-nageurs que nous remercions ! Avec l'animatrice de la CCCT, nous avons fabriqué du papier recyclé. Nous avons terminé l'année par un goûter de Noël ! *Les élémentaires*



📍 À L'ÉCOLE DE VAL THORENS

Un projet pompiers

Les élèves de Val Thorens ont entamé leur projet avec les pompiers des Belleville sur le secourisme.

Les élèves de maternelle et CE1 de l'école de Val Thorens sont allés visiter la caserne de la station. Ils ont pu découvrir les véhicules et poser leurs questions au chef de centre. Romain Laplace, chef des casernes des Belleville, est intervenu sur comment « alerter » dans les classes d'élémentaire.



Coupe du monde de ski cross

Les élèves d'élémentaire sont allés encourager vivement les skieurs à la Coupe du monde de ski cross le jeudi 8 décembre 2022.



Étudiants : retour sur la réunion annuelle du 20 décembre

Dans le cadre de la contribution locale étudiant (CLE), les étudiants ayant déposé un dossier de demande et étant éligibles au dispositif s'engagent à participer à une conférence durant l'année scolaire.

En raison de la crise sanitaire, celle-ci a été organisée en visio conférence pendant deux années de suite. Pour l'année scolaire 2022/2023, la réunion a pu enfin se tenir en présentiel, le mardi 20 décembre 2022, à la salle des fêtes de Saint-Jean de Belleville.

Le thème de la radicalisation avait été choisi pour cette conférence, avec l'intervention des services de prévention de la radicalisation de la préfecture de la Savoie.

Les étudiants ont ainsi appris que la Savoie et les stations de sport d'hiver n'échappent pas au phénomène de radicalisation à caractère terroriste. Ainsi, toute la population est concernée et doit apprendre à vivre avec une telle menace.

➔ **Pour toute interrogation, signalement ou accompagnement, vous pouvez contacter les services de prévention de la préfecture de Savoie :**

04 79 62 84 50 • ddsp73-sdrtd@interieur.gouv.fr.

💡 Le saviez-vous ?

Depuis 1996, la commune de Saint-Martin de Belleville a mis en place une aide en faveur des étudiants : la contribution locale étudiant (CLE).

Cette aide a été poursuivie lors de la création de la commune nouvelle Les Belleville.

Pour tous les dossiers éligibles, les étudiants doivent remplir les engagements suivants afin de percevoir cette aide financière :

- Participer à une réunion de rencontre
- Réaliser une action citoyenne
- Suivre ses cours avec assiduité durant l'année scolaire

Cette année, 72 demandes de CLE ont ainsi été déposées.

Nos jeunes ont du talent : Milhan Laissus, fondeur

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Milhan Laissus, j'ai 18 ans, je suis un grand passionné de nature et je pratique le ski de fond en haut niveau.



Quel est ton parcours de sportif ?

J'ai commencé au ski club de Menuires à faire des séances dans la poudreuse skis de fond au pied, avec les copains. J'ai commencé mes premières compétitions sur le Trophée du Beaufort pour ensuite courir sur le Samse national tour, circuit national, sur lequel je skie encore aujourd'hui. Depuis cette année, je cours sur les coupes d'Europe.

Parle nous de ta discipline, le ski de fond

Le ski de fond est un sport très complet. C'est un alliage d'endurance, de technique, de tactique avec un brin d'instinct. Le dépassement de soi

est de mise, mais il ne faut tout de même pas oublier que c'est un sport de glisse et que, parfois, il faut aussi laisser parler les skis !

Quelles sont tes motivations dans ce sport ?

Je pense que le ski allie au mieux ma passion pour la glisse et pour les grands espaces sauvages. Je me retrouve parfois pendant des kilomètres au milieu des sapins avec pour seul son : le contact entre le ski et la neige... Étant un jeune de la montagne, je ne pouvais pas concevoir de ne pas pratiquer un sport hivernal. L'envie de sortir de ma zone de confort me pousse à me dépasser à tous les niveaux !

Dans quel état d'esprit es-tu et comment gères-tu l'adrénaline au départ d'une grande course ?

Au départ d'une grande course, j'ai envie de tout défoncer, je veux faire du mieux que je peux, j'ai la hargne ! Malgré cette hargne, il ne faut rien inventer. Le matin d'une course, je garde une grande lucidité. L'adrénaline, c'est la meilleure chose, ça t'aide à ne pas ressentir la douleur, à te dépasser, à te sentir vivant. Même la boule au ventre au départ est une ressource en énergie énorme et il faut savoir s'en servir !

As-tu des rituels d'avant-course ?

Juste avant de prendre un départ, j'ai remarqué que plaisanter avec les copains était plus bénéfique pour moi que d'être focus, le visage fermé. Alors avec un grand sourire, je pense à autre chose, extérieur à la compétition. J'aime bien aussi me tapoter les bras et les jambes pour m'activer !

Comment te ressources-tu entre les temps scolaires et les temps sportifs ?

Quand ce n'est pas le ski, c'est l'école et quand ça n'est pas l'école, c'est le ski ! Dès que j'ai un moment, je



prends ma paire de jumelles et je vais observer les animaux qui nous entourent : que ça soit le chamois ou le cerf, ce sont des animaux qui me fascinent !

Qu'est-ce qui est le plus difficile pour toi à gérer dans ce quotidien de sportif de haut niveau ?

Le plus difficile quand on est athlète de haut niveau, c'est qu'on est sans domicile fixe. Nous sommes soit en stage, soit en compétition, soit à l'école ! Ma meilleure amie, c'est ma valise qui me suit à chaque fois ! De septembre à décembre 2022, je suis resté au moins une semaine dans cinq pays différents. C'est alors compliqué de garder du lien avec les copains d'enfance qui ne sont pas dans le monde du ski.

Quels sont tes objectifs pour cette année et les années futures ?

Continuer à faire des podiums sur les coupes de France pour espérer participer aux coupes d'Europe et aller chercher les grands athlètes allemands sur le devant du classement ! Les Jeux olympiques de la jeunesse ou les FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse Européenne) seraient pour moi un premier aboutissement.

Quel est ton plus beau souvenir ?

Ma victoire aux championnats de France, il y a 2 ans.

Le conseil municipal jeune : une nouvelle équipe, de nouveaux projets pour 2023

Lors de leur première réunion en mairie de Saint-Jean de Belleville, le 9 novembre dernier, les conseillers municipaux jeunes se sont présentés et ont repris leurs programmes de campagne électorale pour retenir un certain nombre d'idées.



Aux côtés de Claude Jay, maire, Christelle Deschamps, conseillère municipale, et Florence Bonnefoy-Cudraz, adjointe à la vie scolaire, les élus jeunes lors de leur réunion de travail du 14/12/2022 (de gauche à droite) : Katarina, Lilwenn, Margot, Callie, Emma, Mina, Raya, Gauthier, Titouan, Marcel, Matthew, Victor et Ruben

Le 14 décembre dernier, les élus jeunes se sont réunis à la mairie de Saint-Martin et ont pu s'entretenir avec Monsieur le maire, Claude Jay. Les conseillers municipaux jeunes avaient préparé chacun une question au maire, qui a répondu avec gentillesse et bienveillance même aux questions les plus farfelues !

S'en est suivie la visite du bureau du maire et de la salle des mariages où Claude a expliqué ses fonctions. Les jeunes conseillers ont chacun leur tour porté l'écharpe de maire et d'adjoint et peut-être qu'une vocation est née pour quelques-uns !

Chacun a ensuite choisi d'adhérer à un ou plusieurs projets que nous retrouverons cette année :

- une boîte à idées à fabriquer et à déposer dans chaque école,
- un concours de cuisine intergénérationnel,
- la rédaction d'un journal du CMJ,
- la préparation d'une journée « troc et marché des connaissances »,

- la création d'un sentier botanique,
- la rénovation de la cabane en bois (à la suite d'un projet du CMJ de l'année dernière).

Les jeunes conseillers souhaitent également participer aux actions des 60 ans du Parc de la Vanoise et vont écrire un courrier à ses responsables pour leur en faire part.

Zoé, Raya, Callie, Margot, Gauthier, Emma, Titouan, Marcel, Lilwenn, Katarina, Mina, Victor, Ruben et Matthew sont prêts à relever tous les défis !

La dernière réunion s'est déroulée le 25 janvier dernier à l'école de Praranger. Les élus jeunes ont confectionné des boîtes à idées qu'ils ont disposés dans leurs écoles respectives afin de récolter toutes les idées de projets de leurs camarades. Il est prévu de programmer des réunions à Villarlurin et à Val Thorens pour que chaque conseiller puisse connaître toutes les écoles de la commune.

*Florence BONNEFOY-CUDRAZ,
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse*



État civil

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Bellevillois :

- Raphaëlle, chez Maxime Péan et Julie Monchy, le 20 septembre 2022
- Joseph, chez Delphine Martial et Charles Frossard, le 14 octobre 2022
- Nastya, chez Yannick Chaduc et Nadezda Kubekova, le 15 octobre 2022
- Enora, chez Sébastien Fablet et Sandra Hampe, le 16 octobre 2022
- Thaïs, chez Baptiste Jay et Léonie Crey, le 20 octobre 2022
- Tristan, chez Baptiste Vié et Elodie Lefevère, le 1^{er} novembre 2022
- Luna, chez Damien Delmas et Clara Brimmer, le 1^{er} décembre 2022
- Lilio Grison chez Marine Grison, le 30 novembre 2022
- Philéas, chez Antoine Martin et Jennifer Berretta, le 11 janvier 2023
- Naïs, chez Hugo Jacquemont et Amandine Machard, le 20 janvier 2023

MARIAGES

Nous adressons nos vœux de bonheur aux nouveaux époux :

- Maxime Hudry et Céline Ulliel, le 18 novembre 2022
- Charles Frossard et Delphine Martial, le 24 décembre 2022

DÉCÈS

Nous partageons la douleur des familles de :

- Marie Pierre Jay, le 18 septembre 2022
- Auguste Jay, le 26 septembre 2022
- Julien Jay, le 12 octobre 2022
- Marie Auguste Meilleur, le 6 janvier 2023
- Simone Silvestre née Sollier, le 7 janvier 2023
- Rémy Tomamichel, le 8 janvier 2023
- Alain Cyrille Dunand, le 18 janvier 2023

Un nouveau groupe de musique dans les Belleville !

Depuis quelque temps, la rumeur court sur le fait qu'un groupe s'est formé dans la vallée des Belleville... Cinq personnes se rejoindraient de temps en temps pour jouer de la musique en vue d'animer la vallée. Mais qu'en est-il ? On vous dit tout sur cette nouvelle formation, Les « Almost Famous ».



« Deux générations se retrouvent autour d'une passion commune, la musique. Les différentes influences musicales donnent un répertoire éclectique avec, pour dénominateur commun, le rock. » ce sont les mots de Benjamin, le bassiste, confirmés par le reste du groupe. À ses côtés, figure Rémi, le batteur de la formation qui, avec l'aide des deux guitaristes Lorenzo et Valentin, s'efforcent de proposer autant de reprises de classiques rock que de morceaux plus inédits.

Enfin, au chant, Caroline apporte son énergie et sa voix, l'élément principal dans la musique rock. Les rumeurs étaient donc vraies, peut-être aurez-vous l'occasion de voir les « Almost Famous » à l'œuvre prochainement ? À suivre...

Du côté des bibliothèques municipales

Un service E-Medi@

Ce service, en partenariat avec Savoie Biblio (bibliothèque départementale), permet aux lecteurs, depuis leur domicile, d'accéder à de nombreuses ressources numériques :

Presse en ligne • Autoformation • Savoie Ciné Biblio (lecture sans téléchargement de vidéos à la demande) • Livres numériques

→ **Renseignements et inscriptions :** auprès de votre bibliothèque.

Services et animations récurrentes à la bibliothèque de Saint-Martin :

Accès wifi • Apéros-livres une fois par mois • Animations pendant les vacances scolaires • Concours de poésie dans le cadre du Printemps des Poètes • Rencontres d'auteur • Accueil des écoles et crèches • Participation à des prix de lecteurs : Prix Rosine Perrier, Prix la Vache Qui Lit... • Spectacles...

Nos actualités

De mi-janvier à début juin : Le prix de La vache qui lit

« La vache qui lit » est le prix littérature jeunesse du festival « Au bonheur des mômes », organisé en partenariat avec Savoie-biblio et les bibliothèques du Grand-Bornand, de Dingy-Saint-Clair et de Thônes.

Tu as entre 8 et 12 ans ? Découvre les 5 romans sélectionnés et choisis ton préféré pour pouvoir décerner le prix à l'un d'entre eux !



Du 11 au 27 mars 2023 :

Le Printemps des Poètes à Saint-Martin

Comme chaque année, la bibliothèque des Belleville met à l'honneur la poésie à l'occasion du Printemps des Poètes.

Elle propose aux habitants, ainsi qu'aux vacanciers, de se prêter au jeu de l'écriture en organisant un concours de poésie libre sur le thème des frontières, thème du concours national.

Pour cela rien de plus simple : s'inspirer, écrire, puis envoyer son poème avant le 27 mars à minuit, pour tenter de remporter la première place. Trois catégories ont été établies :

Jeunesse pour les 6-10 ans • Adolescents pour les 11-18 ans • Adultes

Les textes sont à transmettre au format Word, Open Office ou Libre Office, police « Time new roman », taille 12. Les poèmes ne devront pas dépasser une longueur maximale de 30 lignes.

Anonymat : les textes ne doivent faire figurer qu'un pseudo (différent du nom et du prénom). L'identité du participant ne doit apparaître que sur la fiche d'inscription. Cette dernière est disponible, ainsi que le règlement du concours, sur simple demande auprès de la bibliothèque.

→ **Contact :** bibliotheque@lesbelleville.fr ou 04 79 08 99 82 (aux horaires d'ouverture au public)

Le 15 mars 2023 : Rencontre avec l'auteur Olivier Liron

Rendez-vous à 18h à la bibliothèque de Saint-Martin. En partenariat avec la FACIM. Gratuit • Ouvert à tous

Le saviez-vous ?

Deux bibliothèques sont disponibles dans notre territoire, ouvertes à l'année et travaillant en réseau avec la médiathèque de Moutiers :

→ À Saint-Martin de Belleville : ouverture les lundi et vendredi, de 15h à 18h30, et le mercredi, de 9h à 12h puis de 15h à 18h30.
bibliotheque@lesbelleville.fr
04 79 08 99 82

→ À Saint-Jean de Belleville : ouverture les lundi et mardi de 16h à 18h, les mercredi et jeudi de 17h à 19h et le vendredi de 16h à 19h.
bibliotheque.saintjean@lesbelleville.fr
04 79 24 10 83

À NOTER

En saison, les Espaces saisonniers des Menuires et de Val Thorens peuvent servir d'intermédiaires pour le prêt et la restitution des livres.

Les conditions d'inscription :

- Ouvertes à tous : habitants, propriétaires de meublés de tourisme, saisonniers, vacanciers.
- Inscription gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Possibilité d'emprunter pendant trois semaines jusqu'à 4 livres et 1 DVD.

Avantages des bibliothèques en réseau avec Moutiers :

- 1 carte d'abonné commune aux trois lieux ;
- Circulation des livres, CD et DVD d'un site à l'autre, possibilité de prendre et de déposer les documents dans l'une des trois bibliothèques ;
- 1 site internet commun permettant de consulter le catalogue des documents proposés dans les trois établissements, ainsi que toutes les informations et actualités de chaque bibliothèque : www.coeurdetarentaise.bibenligne.fr

Quoi de neuf dans nos Espaces saisonniers ?

Dans une démarche continue d'amélioration de l'accueil et de la vie des saisonniers sur notre commune, plusieurs actions ont été menées cet hiver :

- Le renouvellement de la convention logement saisonniers entre l'Etat, la communauté de communes Cœur de Tarentaise, Action Logement et la commune Les Belleville. Celle-ci s'engage sur deux plans : le logement des travailleurs saisonniers, leur accompagnement ainsi que celui de leurs employeurs.
- La validation d'un COPIL sur la saisonnalité qui a pour vocation de valider toutes les actions sur le terrain. 4 groupes de travail ont été créés sur les thèmes de réflexion suivants : accompagnement des employeurs et des travailleurs saisonniers, prévention et santé, mobilité, logement et habitat.

Ces groupes de travail sont constitués d'employeurs, de travailleurs et de professionnels spécialisés dans les différents domaines abordés (santé, logement...). La première réunion s'est tenue le 25 janvier dernier en mairie.



Une carte saisonniers numérique

Cet hiver, avec la numérisation de la carte saisonniers, la communication devient beaucoup plus facile.

Nouveauté ! Une campagne d'informations multithématiques, s'étalant sur dix journées, a été lancée par sms et courriels avec un jeu concours permettant de gagner une paire de skis ! Il est encore temps d'y participer : demandez votre carte saisonniers à saisonniers@lesbelleville.fr ou par téléphone au 06 72 14 70 02 et tentez votre chance !

Des dates à retenir : journées santé gratuites aux Menuires (786 rue des Marmottes - Immeuble La Viaz) et à Val Thorens (818 Grande rue - Maison de Val Thorens), les 21 et 28 mars 2023.

La labellisation France services des Espaces saisonniers permet à ces structures de proximité d'apporter à tous un accompagnement dans les démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique.

Vous avez une question ? Nos équipes sont là pour vous guider !

Les activités du club des aînés Les Myosotis

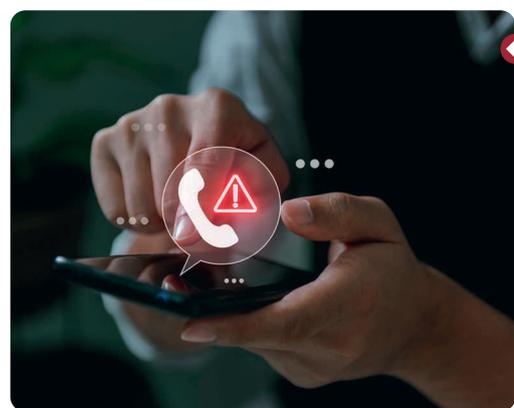
C'est devant une assemblée composée de 76 personnes que le 22 novembre 2022, le club des Myosotis a tenu son assemblée générale, en présence de Noëlla Jay, 1^{re} adjointe au maire.



Visite de l'éco musée de Grésy-sur-Aix

En 2022, le club comptait 100 adhérents et il y en aura 113 en 2023, malgré les défections de 10 personnes.

L'année 2022 a été riche en activités avec des temps forts tels que des après-midis récréatifs, un voyage en Alsace et en Drôme-Ardèche, des randonnées, un pique-nique, qui ont rassemblé chaque fois une bonne participation des adhérents. La visite du village musée de Grésy, avec l'exposition de ses 400 crèches, a clôturé cette année 2022. Olivier a présenté un bilan financier sain et équilibré, grâce à la subvention de la commune, mais aussi aux bénéfices du thé dansant. En 2023, en plus des activités habituelles, il est prévu deux journées de secourisme, un atelier de « conduite des séniors », ainsi qu'un voyage à Venise en mai.



Télé alerte : les bonnes raisons de s'inscrire !

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, notre commune a mis en place un système d'alerte à la population, rapide et efficace, capable de lancer des alertes par le biais de différents médias (téléphone, SMS, courriel, télécopie).



Ce système d'alerte peut notamment être mis en œuvre en cas de fermetures de route ou d'école, de conditions météorologiques difficiles, de problèmes sur les réseaux d'eau, etc. Face à l'enjeu d'une telle démarche, il est primordial de disposer d'une base de données la plus complète possible.

→ Aussi, nous vous conseillons vivement de vous inscrire à ces alertes en complétant le formulaire disponible dans les services accueil des mairies déléguées ou directement en ligne : www.lesbelleville.fr/telealerte. Alors n'attendez plus, inscrivez-vous !



Agenda de l'hiver / printemps 2023

FÉVRIER

LUNDI 20

Concert des Belleville, Megafoni

📍 Aux Menuires

MARDI 21

Carnaval au Lavassay

À partir de 16h

MARDI 21

FIS

Compétitions international SL / Homme

📍 Aux Menuires

LUNDI 27

Rendez-vous musicaux des Belleville

Jean-Claude Welche et les sonneurs de Savoie - Cor des Alpes

📍 Église de Saint-Martin

MARS

LUNDI 6 AU JEUDI 9

4^e édition « Les Menuires du rire »

Parrainée par Florent Peyre, humoriste, comédien et imitateur, cette nouvelle édition du festival promet encore une fois de grandes soirées d'humour et de magie.



SAMEDI 11 AU LUNDI 27

Printemps des poètes 2023

Concours de poésie

📍 Bibliothèque de Saint-Martin

LUNDI 13

Cinébus

📍 Saint-Jean

LUNDI 13

Rendez-vous musicaux des Belleville

Musique bulgare Baba Marta

📍 Église de Saint-Martin

MERCREDI 15

Rencontre avec l'auteur

Olivier Liron, 18h

📍 Bibliothèque de Saint-Martin



DIMANCHE 19

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962 à 18h

📍 Place des Belleville à Saint-Martin

LUNDI 20

Concert des Belleville

Bollywood orchestra

📍 Aux Menuires

MARDI 21

Spectacle Cyrano Project

Proposé par la CCCT

📍 Salle des fêtes de Saint-Jean

MARDI 21

Journée Santé

📍 Aux Menuires et à Val Thorens

MARDI 21 AU MERCREDI 23

Festival'Tho

Val Thorens devient, à l'occasion du Festival'Tho, une parenthèse électro pour profiter du soleil de printemps et découvrir des artistes de renommée internationale.

📍 La première partie du festival, débutera sur la terrasse des Chalets du Thorens. La suite des festivités aura lieu sur la terrasse du 360 Bar.



SAMEDI 25

Complètement à la Masse

Le 25 mars, on célèbre la pratique des sports de glisse, en rassemblant un public large et familial avec tous les acteurs de la station.



Toute la journée, sur le secteur de la Masse, trois courses de folie réuniront jusqu'à 750 participants, qui s'affronteront dans des épreuves mêlant vitesse et précision.

Le ski sera mis à l'honneur, mais pas que ! Vous avez la possibilité de prendre part aux nombreuses animations (fanfare à skis, déambulation, lancer de hache, grande roue...), buvettes et repas.

On finit dans une ambiance de fête avec la remise des prix qui récompensera les vainqueurs avec de nombreux lots, puis avec un concert endiablé qui va faire vibrer le Break des Menuires.

LUNDI 27

Rendez-vous musicaux des Belleville

Hommage à Billie Holliday

📍 Église de Saint-Martin



MARDI 28

Journée Santé

📍 Aux Menuires et à Val Thorens

AVRIL

DIMANCHE 2

3 Vallées Enduro

Depuis plus de 15 ans, près de 1 500 amateurs de ski viennent découvrir et arpenter les 3 Vallées de manière unique. Chacun peut parcourir dans la catégorie correspondant à son niveau de ski aux diverses « spéciales » : slalom, schuss, derby...



LUNDI 3

FIS

Compétitions international GS / Dames

📍 Aux Menuires

MARDI 4

Fête de la gym

Spectacle de fin d'année de l'association Sens'Ass

📍 Salle des sports de Saint-Martin

DIMANCHE 9 AU SAMEDI 15

7^e édition du Yogiski aux Menuires

À découvrir : des ateliers de sophrologie, de yoga du rire et yoga vinyasa, de sylvothérapie, de Qi ong et de réflexologie plantaire...

📍 En cœur de station ou sur la terrasse de la Masse à 2 804 m.

La semaine s'achève avec une randonnée au coucher du soleil avec des exercices de yoga durant l'ascension et un dîner au refuge du lac du Lou.



DIMANCHE 9

Spectacle de printemps

📍 Salle des fêtes de Saint-Martin

MARDI 11

Saint-Martin En scène

📍 Salle des fêtes de Saint-Martin

VENDREDI 14 AU VENDREDI 21

Jazz à Val Thorens

Jazz à Vienne prend de la hauteur et s'installe en résidence à Val Thorens pour la 6^e édition du festival.

Cette année, Jazz à Val Thorens étend sa programmation sur la communauté de communes avec plusieurs temps forts organisés en dehors de la station.



LUNDI 17

Don du sang

📍 Salle des fêtes de Saint-Martin

VENDREDI 21

Concert avec les chorales

Les Bellevill'voix et d'Aigueblanche

📍 Salle des fêtes de Saint-Jean

MAI

DU SAMEDI 6 AU LUNDI 8

2^e édition de La Grande Dernière

Événement qui clôture en beauté la saison d'hiver. Au programme : courses derby, Live DJ, Waterslide... et de nombreux lots seront à gagner !

📍 Val Thorens



LUNDI 8

Cérémonies commémoratives du 8 mai 1945

📍 10h30 à Villarlurin, 9h30 à Saint-Jean et 18h à Saint-Martin



MAIRIE LES BELLEVILLE

1 Place des Belleville,
Saint-Martin de Belleville
73440 Les Belleville

Tél. : 04 79 08 96 28

mairie@lesbelleville.fr

www.lesbelleville.fr

 MairieLesBelleville

 mairie_les_belleville

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES COMMUNE LES BELLEVILLE

Magazine éditée par la Mairie des Belleville

Directeur de la publication : Claude Jay • **Conception et réalisation :** Commission communication et démocratie participative • **Création graphique :** agencerciproque.fr • **Impression :** ma-bonne-impression.fr

Crédits photos : Mairie Les Belleville • OT Val Thorens : T. Loubère - L. Brochot - F. Arbib - A. Brot - L. Dico
OT Les Menuires : A. Naffrechoux - M. Vernaz - Q. Talon - V. Lottenberg • OT Saint-Martin • SOGEVAB : L. Castinel
Infonews • Service des pistes • Ecoles primaires • Espace propriétaires Les Menuires / Val Thorens • Tom Petex
Communauté de communes Cœur de Tarentaise • Club des Sports Les Menuires • Club Les Myosotis • Thomas Bruas

